

Catherine GODARD

UNE RÉSERVE DE CÉRAMIQUES DE L'ÉPOQUE DE CLAUDE À VIENNE (ISÈRE)

I. PRÉSENTATION DU SITE

1. Circonstances de la découverte, localisation, description du site¹.

A Vienne, une fouille clandestine, constatée dans des caves du 61 de la rue de Bourgogne, a déterminé l'intervention archéologique qui mit au jour une importante réserve de vases céramiques détruite par le feu².

Le site est placé dans une partie spécifique de Vienne. Il est situé *extra muros*, à 8 m en contrebas du promontoire du Temple d'Auguste et de Livie. Une voie restituée sous les façades de la rue de Bourgogne desservait sans doute notre site.

Les structures liées à la réserve sont partiellement connues, un angle de mur la délimite sur les côtés est et nord. Le sol de la réserve passe de part et d'autre d'un mur antérieur. La limite ouest de la réserve n'est pas connue, la couche se poursuit sous le mur des caves (Fig. 1). Des niveaux de caves modernes scellent la couche d'incendie.

Après avoir épuré le terrain de toute perturbation, la fouille de sauvetage s'est organisée en carroyage de 1 m x 1 m. Ainsi, on a pu conserver des repères planimétriques pour l'épaisse couche d'incendie qui s'étend sur presque toute la fouille.

2. Datation.

Notre réserve s'installe sur deux états successifs. Le plus ancien est un remblai constitué essentiellement d'amphores Dressel 1. La construction de deux murs postérieurs vient couper ce remblai et le matériel des sols "jouant" avec ces murs nous place à la période augustéenne (Dressel 1 "remontées" des état anté-

rieurs, campaniennes B, parois fines tardo-républicaines, céramiques noires grossières et fines, tessons d'olpés en pâte claire, absence d'arétine et de gobelets d'Aco). Le matériel lié à l'installation propre de notre réserve reprend point pour point cet échantillonnage.

La couche d'occupation (sol de terre battue), difficilement visible, a été mieux repérée sur une petite zone de la fouille (carrés I2, I3). Là, de nombreux tessons de sigillées précoces (italiques et sud-gauloises), de parois fines, gobelets d'Aco, coupes, ont été trouvés. Ailleurs sur la fouille, ces mêmes vases de datation augustéenne sont rattachés arbitrairement à cette occupation. Leurs coefficients de fragmentation, bas, et leurs faibles nombres, associés à leurs datations précoces usuelles, nous ont permis cette séparation. Certains vases comme, par exemple, les petits pots globulaires striés, sont suffisamment complets, nombreux et stéréotypés pour qu'on puisse les rattacher à notre stock céramique malgré leur datation précoce.

Le matériel céramique, en particulier les sigillées de La Graufesenque, permet de proposer une datation assez précise. La variante de Riitt. 12 (n° 16-17) que nous avons est datée de 40/50 ; l'absence des Drag. 37, 35/36 et des décors à feuilles d'eau confirme cette datation claudienne³. La céramique à paroi fine reprend ce schéma de datation : décor réticulé, absence des décors d'écaillés, de pastilles et de pommes de pin⁴. En ce qui concerne les monnaies, la datation haute qu'elles donnent est largement rajeunie par la céramique. La série monétaire de 11 pièces nous place dans la deuxième décennie de notre ère, avec un *terminus* de 14 apr. J.-C. donné par un as de Tibère frappé sous Auguste⁵.

1 C'est une tâche agréable de remercier les personnes qui ont contribué à ce travail. Sans Marie-Jeanne BODELEC et Carole PICLET qui se sont consacrées avec entrain et bonne humeur — Dieu sait s'il en faut — au tri et au remontage des vases, cette étude n'aurait pu être faite. Les céramiques ont été dessinées par Marion BAUDRAND.

2 Fouille de la Direction Régionale des Antiquités Historiques de Rhône-Alpes, responsable de l'opération Anne LE BOT, 1986.

3 Remercions Alain VERNHET pour les précisions qu'il nous a si gentiment données.

4 C. GRATALOUP, *Les céramiques à parois fines du site de la rue des Farges à Lyon*, Mémoire de Maîtrise, dactylographié, Université Lyon II, 1984.

5 Inventaire et étude de la série monétaire ont été assurés par A. AUDRA.

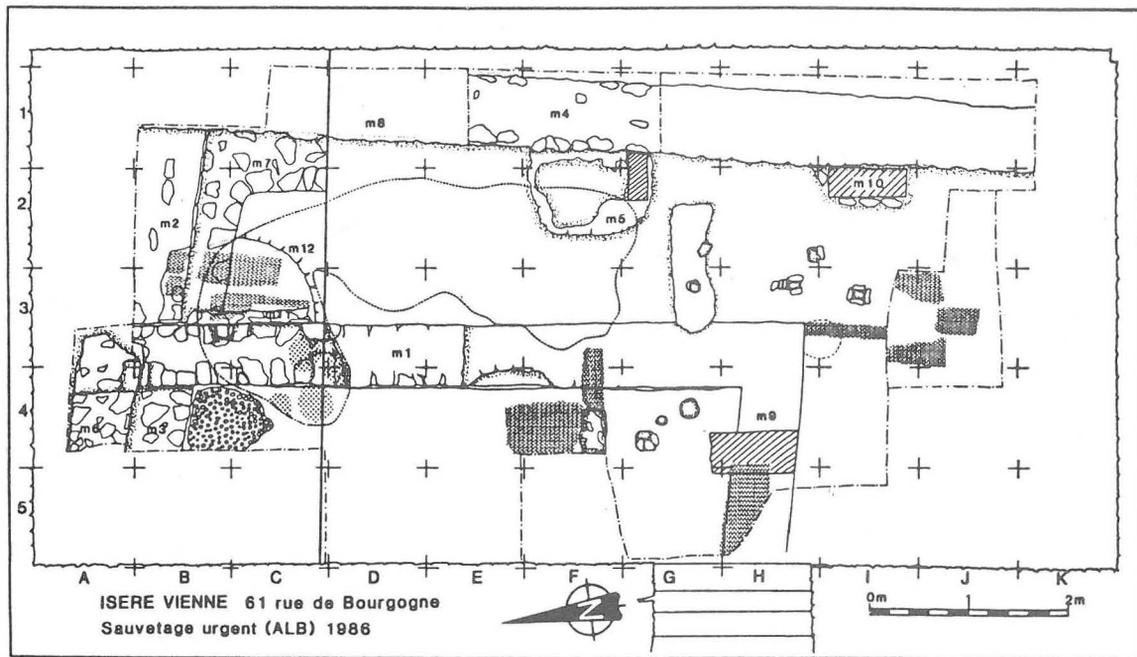


Figure 1 - Plan de la fouille du 61, rue de Bourgogne (Vienne).

Trame tirets : emplacement de poutres ou planches, avec visualisation des sens des fibres du bois. Dans la partie nord, le bois se trouve sous la couche d'incendie, ailleurs, au-dessus. **Trame pointillés** : piles de mortiers. La grande fosse délimitée par une ligne de pointillés : fouille clandestine. Le matériel a été bougé, bouleversé mais reversé dans la fosse. Fosse à petits ronds à l'ouest de M.1 : installation d'une prise de terre. Petits trous de piquets avec, pour le trio le plus au sud, un calage dans le sol de la boutique, l'incendie est venu par dessus. Le panier du boutiquier : cercle en pointillés à l'angle de M.1 et M.9.

II. LA CÉRAMIQUE (présentée par provenance)

L'énorme quantité de ces céramiques (3513 vases-104112 tessons) peut être regroupée par provenances, types et séries. Cette classification sera employée comme ordre de présentation.

Nous sommes dans un complexe commercial ; le négoce qui s'y faisait passait obligatoirement par des courants de distribution. Les proportions des diverses

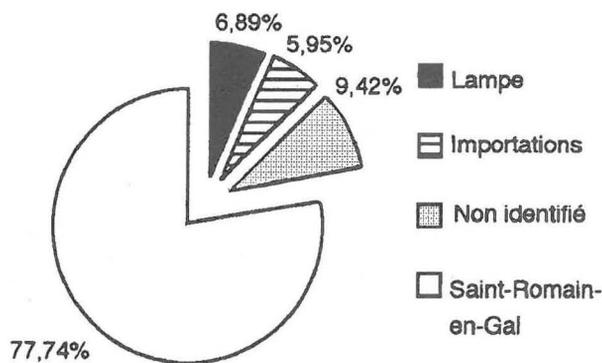


Figure 2 - Provenances des céramiques de la réserve de Vienne, toutes catégories confondues (calcul sur tessons). Saint-Romain-en-Gal : commune claire, commune sombre, céramiques fines de Saint-Romain-en-Gal.

Non identifié : vernis rouge pompéien, certaines parois fines, bouteilles, bols à bandeau, mortiers, dolium, grand bassin
 Importations : La Graufesenque, Lyon, Gaule du Centre, Italie.

origines devront, sans aucun doute, être modifiées, les analyses permettront d'identifier certaines productions⁶. Mais, quoi qu'il en soit, le diagramme de représentation des provenances (Fig. 2) ne sera pas considérablement modifié. Il y a même de grandes probabilités pour que la proportion des céramiques locales soit encore plus forte.

1. Productions importées (Tableau 1 et Fig. 3).

Les sigillées constituent la part essentielle des vases importés.

a. Les campaniennes et les *terra nigra* seront considérées comme matériel d'occupation ou/et résiduelles. Elles sont trop fragmentaires pour être décrites.

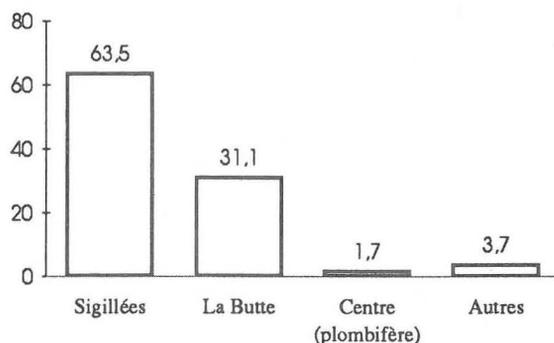


Figure 3 - Proportion des différentes origines des importations (calcul sur les vases) de la réserve de Vienne.

6 Les analyses doivent être faites au Laboratoire de Céramologie de Lyon.

UNE RÉSERVE DE CÉRAMIQUES DE L'ÉPOQUE DE CLAUDE À VIENNE

Catégories céramique	Types	Tessons	Vases	Illustrations
Campanienne		9	7	
	Camp. A	6	4	
	Camp. B	2	2	
	Camp. ?	1	1	
Terra nigra		2	2	
Sigillée précoce		122	32	
Sigillée de La Graufeuque		740	121	1 à 26
Paroi fine de La Butte		1694	75	
	Coupe	680	47	27 à 30
	Forme haute	758	24	31 à 33
	Décor barbotine	5	4	
Plombifère		5	4	
	Moulée	2	2	34
	Tournée	3	2	
TOTAUX		2572	241	

Tableau 1.

b. La sigillée (Tableau 2) constitue un bel échantillonnage typologique de la production claudienne. Exception faite des vases précoces, elle représente un peu

moins de 8 % des céramiques fines, toutes productions confondues.

Dans les comptages de tessons et de vases sont

	Sigillée précoce italique ou autres	Timbre	La Graufeuque rouge	Timbre	La Graufeuque noire	Timbre
Halter 14	oooo (6)					
Hermet 31	ooo (13)					
Gob. cylindr. (Halt. 16)	oooo (6)					
Ass. Serv. Ic	o (1)					
Ass. Serv. II	ooo (7)					
Ass. Goud. 1/2	o (1)					
Bol Serv. III			oo (12)	o		
Drag. 17a	oo (7)		oooooooo (28)	oo		
Ritt. 5	ooo (25)		o (1)	ooo	oooo (7)	oo
Drag. 24/25			oooooooooooooooooooo oooooooooooooooooooo oooooooooooo (188)	oooooooooo o	ooo (9)	o
Drag. 27			oooooooo (47)	oo	ooo (10)	o
Drag. 29a			oo (14)	oo		
Drag. 29			ooo (3)			
Ritt. 9			oooooooo (25)	o	oo (2)	
Drag. 11			o (4)			
Drag. 30			o (1)			
Ritt. 8			oooo (19)	oooo		
Ritt. 1			ooo (10)			
Drag. 17b			oo (9)			
Drag. 15/17			oooooooooooo (81)			
Hermet 18			oooooo (91)			
Drag. 18			oo (32)	o	o (2)	
Ritt. 12			oooooo (56)			
Coupe non identifiée	oooooooooo (17)	o	(29)	o		
Ass. non identifiée	(4)		o (23)			
Forme fermée	o (2)					
Décorée non identifiée	o (9)					
FNI	(24)		(33)	(4)		
TOTAUX	32 (122)	1	108 (706)	26	13 (34)	4

Tableau 2 (chiffres entre parenthèses = nombre de tessons).

compris les vases précoces dont nous avons déjà parlé. Dans la mesure où la preuve archéologique de leur appartenance au niveau d'occupation n'est pas établie avec certitude, nous les conservons dans nos comptages. Le tableau suit l'ordre chronologique d'apparition.

Nous avons compté 31 estampilles (Pl. XV) :

- 1 ATEIVS (coupe), n° 1.
- 1 ALBVS (Ritt. 8), n° 2.
- 1 BILICATVS (Drag. 24), n° 3.
- 1 COCVS (Drag. 27), n° 4.
- 1 COTVLO (Drag. 15/17), n° 5
- 2 DAMONVS (même graphie sur Ritt. 8), n° 6 et 7.
- 1 LAVRATVS (Ritt. 9), n° 8.
- 2 MASCLVS (même graphie sur Drag. 17a et 18), n° 9 et 10.
- 8 PRIMVS (6 graphies différentes sur 3 Drag. 24, 1 sur Drag. 29, 1 sur Drag. 17a, 2 sur Drag. 15/17, 1 sur coupe), n° 11-18.
- 2 QVINTVS (même graphie sur Ritt. 5 noirs), n° 19 et 20.
- 1 RVFVS (Drag. 24), n° 21.
- 1 STABILIO (Drag. 29).
- 1 VEGETVS (Drag. 27), n° 23.
- 5 supposées .ARN (?) (même graphie sur 3 Drag. 24 dont 1 noir, 1 Drag. 27 noir, 1 coupe), n° 26-30.
- 3 illisibles (sur Drag. 24, 27 et Ritt. 8), n° 24, 25 et 31.

L'un des Ritt. 9 porte un graffiti sous le fond, n° 32

Les formes répertoriées sont des plus traditionnelles et des séries de vases strictement identiques (taille et estampille) constituent cet échantillonnage. Les Drag. 24/25 et 27, les Ritt. 9, les Drag. 17a et 15/17, les Ritt. 12 sont les types les plus fréquents. Les coupes Drag. 24/25, nombreuses et complètes, ont pu être plus particulièrement analysées. Leur morphologie est très uniforme et ces coupes se regroupent en 4 modules⁷ : 1 : de 64 à 65 mm ; 2 : de 70 à 85 mm ; 3 : de 120 à 125 ; 4 : 134 mm (un seul exemplaire). La quantité des vases lisses est nettement supérieure à celle des vases moulés. Nous devons signaler quelques vases d'un aspect très particulier. Il s'agit de sigillées classiques produites à La Graufesenque mais dont le vernis, au lieu d'être rouge, est d'un noir magnifique. La pâte est noire elle aussi. Ces vases sont d'une qualité si parfaite qu'elle ne peut résulter de l'incendie de la réserve. En outre, ils avoisinent d'autres vases sigillés qui, eux, ont effectivement brûlé et présentent bien cet aspect caractéristique que l'on connaît, irrégularité des teintes et altération des vernis. Ces vases étaient noirs au départ de La Graufesenque. Mais cette teinte est-elle voulue ou bien résulte-t-elle d'une cuisson mal menée dont les produits ont été commercialisés ? En d'autres termes, y-a-t-il production de sigillées noires à La Graufesenque ?

c. Les parois fines de La Butte (atelier lyonnais), représentent près de 5% des céramiques fines, toutes

productions confondues. Les coupes (2/3 des vases) se divisent en trois variantes : sans lèvre marquée, à lèvre simple, à lèvre moulurée. Les formes hautes (1/3 des vases) varient sans que l'on puisse déterminer des modules ou variantes bien définis. Les décors, sable fin, gros sable et réticulé, parfois associés, sans règle définie, pour l'intérieur et l'extérieur des coupes, sont plus strictement choisis pour les formes globulaires : l'extérieur étant exclusivement sablé finement pour un intérieur lisse ou sablé finement.

d. Les productions du centre de la Gaule sont très peu nombreuses ; il s'agit uniquement de vases à revêtement plombifère. Un seul vase est complet ; les autres, non identifiables, sont représentés par un seul tessou. Ce vase zoomorphe, moulé, est couvert d'un engobe jaune-vert qui a souffert de l'incendie.

Nous constatons tout d'abord l'importance des sigillées dans cet ensemble de vases importés.

L'atelier de La Graufesenque produit énormément et diffuse bien, mieux que l'atelier de La Butte pourtant plus proche. La Graufesenque propose une plus grande variété de formes au contraire de La Butte qui se limite à deux types.

Si nous comparons les importations de Gaule centrale avec celles de Lyon ou de La Graufesenque, les plombifères font pauvre figure. Nous comprenons mal cette place si modeste. Si cette biche est venue à Vienne, elle n'y est pas arrivée toute seule. Le circuit commercial qui distribue les productions du Centre peut-il être caractérisé sur le modèle de notre réserve ? Cette biche, ainsi que les quatre autres tessons, étaient sans doute inclus dans un lot de marchandises plus important que l'on ne retrouve pas dans notre stock. La raison de cette absence nous échappe⁸.

2. Productions non attribuées (Tableau 3).

Elles représentent 9,42 % du total des tessons ; c'est peu et nous espérons que les analyses réduiront encore ce chiffre.

a. Les parois fines diverses.

A l'exception des six vases globulaires striés en argile non calcaire, provenant sans doute de Lyon, les autres parois fines restent d'une origine indéterminée. Pour ces vases, deux types d'argile se distinguent : les pâtes calcaires (couvercle fin, "coquille d'œuf" et une partie des coupes tripodes) et les argiles non calcaires (avec le reste des coupes tripodes, les pots à bord rentrant, les brûle-parfum et le petit couvercle (Pl. III, n° 36).

L'identité des pâtes non calcaires pourrait nous permettre d'attribuer ces vases au même atelier lyonnais qui a produit les pots globulaires striés, mais les diverses formes n'y sont pas connues. Pour ce groupe, il semble que l'on soit bien en présence d'un seul et même atelier, les morphologies des vases, ainsi que l'argile employée, sont vraiment similaires.

b. Les plats à engobe interne rouge pompéien.

Bien que ces types de vases (plats et couvercles)

7 Les mesures correspondent au diamètre d'ouverture.

8 Il est peu probable que les vases dont on ignore l'origine correspondent au matériel céramique accompagnant ces plombifères. Philippe BET, responsable des ateliers de Lezoux, ne reconnaît pas ces diverses productions non identifiées ; à son avis, elles ne peuvent, en aucun cas, provenir des ateliers du centre de la Gaule.

Catégories céramique	Types	Tessons	Vases	Illustrations
Parois fines diverses		1001	88	
	Petit couvercle calcaire	77	7	35
	Petit couvercle siliceux	1	1	36
	Pot globulaire strié	157	6	37
	Coupe tripode	235	15	38-39
	Coupe coq. d'œuf	87	5	40
	Gobelet Aco	16	3	
	Coupe	21	7	
	Gobelet	11	4	
	Tout petits pots	144	25	42
	Coupe à bord rentrant	29	2	41
	Brûle-parfum	208	10	43-44
Divers siliceuses	15	3		
Vernis rouge pompéien		823	35	
	Plat	399	20	46-48
	Couvercle	424	15	45-47
Non attribués		2842	108	
	Terra nigra Bol ombilic	1645	73	49-50
	Bouteille	873	29	51 à 53
	Vases à picots	324	6	54-55
Mortier		2250	93	
	Bandeau vertical	365	16	147
	Bandeau oblique	667	36	148-150
	Collerette pendante	1218	41	149-151
Grand bassin		70	1	152
Dolum		179	1	

Tableau 3.

soient parfaitement connus, on est dans l'incertitude en ce qui concerne les centres de production. On sait reconnaître les vases provenant d'Italie ou de la Gaule du Centre, leurs pâtes sont caractéristiques, mais pour les autres officines, sans doute fort nombreuses à en avoir produit, on reste dans l'expectative (Fig. 4).



Figure 4 - Marque sous plats à vernis rouge pompéien. (Ech. 1/1). Une marque LD inscrite au stylet avant cuisson est répétée sous le fond de 4 plats, à proximité du rebord. Elle se lit toujours avec le centre du vase sous l'inscription.

c. Non attribués.

Ici ont été regroupés les bols à ombilic, les bouteilles, les vases à picots. Les deux premières formes sont en pâte calcaire et un vernis argileux non grésé recouvre totalement le vase, même sous le fond, à l'intérieur du pied. Les bols à ombilic sont assez nombreux ; ils représentent 4,7 % des céramiques fines, toutes productions confondues. La logique voudrait qu'ils soient classés avec les productions de Saint-Romain-en-Gal ; la technique et l'aspect de l'argile encouragent ce regroupement. Mais cette forme n'est pas repérée sur les

ateliers, ni sur les sites de consommation locaux. Ces remarques sont toutes également valables pour les grandes bouteilles, à peu près standardisées (sauf pour l'unique exemplaire à col court).

Les vases à picots sont assez étonnants. L'argile employée est assez fine, non calcaire et cuite en mode B. L'allure générale du vase est assez soignée ; les décors de picots sont positionnés avec précision, la surface externe finement lissée. Le goulot étroit qui se greffe sur la panse est répété trois fois sur le plus grand exemplaire qui, la mesure a été faite, contient un peu plus de 6 litres.

Ces formes évoquent assez le répertoire indigène. Les bols à ombilic rappellent certains vases en *terra nigra*, les bouteilles, certaines formes hautes en céramique peinte.

Nous espérons vivement que les analyses permettront de définir la provenance de ces vases. Leur absence sur les sites locaux, mise en balance par l'importante quantité de la réserve, reste assez incompréhensible. S'ils étaient produits localement, il paraîtrait logique de les retrouver dans les niveaux archéologiques viennois. De même, s'ils sont importés à Vienne en si grand nombre, c'est bien pour les vendre, mais alors à qui ?

d. Les mortiers.

Les trois types que l'on a tendance à donner comme chronologiquement successifs se retrouvent, ici, côte

à côte : 16 mortiers à bandeau vertical, 36 à bandeau oblique, 41 à collerette. Parallèlement à ces vases en argile calcaire, les types à bandeau oblique et à collerette existent aussi en argile siliceuse, il est vrai en moins grand nombre.

e. **Le grand bassin** qui clôt la série des productions d'origine non identifiée est une pièce unique. On le retrouve pourtant dans les ateliers C. N. R. de Saint-Romain-en-Gal⁹, là encore, en un seul exemplaire. Sa pâte, très grossière, de couleur brique, est identique à celle des *dolia*.

3. Productions locales (Tableau 4).

Elles représentent 77,74 % du total des tessons de la réserve. Les ateliers de Saint-Romain-en-Gal sont proches et, logiquement, ce sont eux qui ont fourni l'essentiel du matériel.

Sont incluses, ici, les céramiques fines, connues par

la typologie¹⁰, mais aussi toutes les communes claires et sombres. Nous partons du postulat qui veut que les céramiques communes soient le plus souvent fabriquées localement.

Le chiffre des céramiques communes, par rapport aux céramiques fines, est assez étonnant (fines : 40 %, communes : 60 %) ; habituellement, il est plus important. On doit rappeler que nous n'avons pas la limite méridionale de la réserve et que le lot de communes sombres ne reflète pas, sans doute, sa globalité. Les vases n'ont pu être tous extraits, La couche d'incendie les contenant passait sous le mur de cave.

a. Les céramiques fines (Fig. 5).

1. Les imitations de sigillées sont majoritaires par rapport aux autres catégories céramiques. L'ensemble de ces vases est très standardisé et tous ont un "air de famille" qui ne trompe pas. L'argile calcaire est recouverte d'un engobe argileux non grésé. On retrouve les

Catégories céramique	Types	Tessons	Vases	Illustrations
Imitation de sigillée		17326	643	
	Assiette Serv. I	1	1	
	Assiette b. oblique	144	14	56-57
	Assiette Serv. II	4071	126	58 à 60
	Coupe p. oblique	10571	254	61
	Coupe par. oblique à stries	104	18	62
	Coupe proche Serv. III	1061	40	63
	Coupe Serv. II	216	12	65-66
	Coupe hémisphérique	1098	164	64
	Drag 27	52	7	67-68
	Drag 24/25	21	4	69
Divers	6	4		
Engobée		5985	346	
	Jatte bord rentrant	3395	117	70 à 72
	Jatte carénée	149	11	73-74
	Cruche à cupule	1282	84	75
	Petite lagène	624	24	76
	Moyenne lagène	134	7	77-78
Couvercle	401	103	79-80	
Paroi fine de Saint-Romain-en-Gal		955	29	
	Ovoïde	930	23	81-82
	Gobelet Aco	9	2	83
Gobelet autre	16	4	84-85	
Peinte		560	47	
	Précoce	6	6	
	Bol	554	41	86 à 92
Commune cl. simple, lissée, non identifiée		35251	767	
Commune claire		9585	633	
	Petite cr. à cupule	2864	192	93 à 95
	Petite cr. à lèvres ourlée	134	96	96-97
	Petite cr. tronconique	191	22	98

9 O. LEBLANC, Rapport H.13, groupe de recherche sur les ateliers céramiques de la moyenne vallée du Rhône, 1992.

10 A. DESBAT et H. SAVAY-GUERRAZ, Les productions céramiques à revêtement argileux de Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 91 à 104.

UNE RÉSERVE DE CÉRAMIQUES DE L'ÉPOQUE DE CLAUDE À VIENNE

	P. cruche/lagène	31	6	99
	P. cruche ourlée/lagène	1	1	
	P. cruche non ident.	3583		
	Cruche à lèvres chanfreinée	214	68	100-101
	Cruche moulurée	517	151	102-103
	Cruche à goitre	82	9	104 à 106
	Cruche à cupule	64	10	107-108
	Haltern 50	617	45	109
	Proche Haltern 62	266	21	110 à 112
	Gourde	41	2	113
	Amphorette anse torsadée	21	1	114
	Amphorette	1	1	
	Olpé	2	2	
	Jatte bord rentrant	3	3	
	Cruche lèvres striée	2	2	
	Cruche à "bulbe"	3	1	
	Non identifiée	27731		
Commune claire lissée		2468	134	
	Cruche col à moulure	245	25	115 à 117
	Cruche col de lagène	67	13	118
	Pichet à 2 anses	331	20	119-120
	Lagène	261	76	121-122
	Non identifiée	1564		
Commune claire non identifiée		23198		
Commune sombre		32452	854	
	Plat	1286	50	123 à 125
	Marm. proche Halt. 56	1004	96	126
	Marmite tripode	470	13	127
	Jatte lèvres striée	687	36	128
	Jatte lèvres ondée	89	2	129
	Couvercle	3913	301	130-131
	Ovoïde côtelé	9055	73	132-133
	Ovoïde. caréné	12794	212	134 à 138
	Petit dolium	256	5	139
	Gobelet cylindrique	67	8	140
	Pichet	869	20	141
	Cruche à bec tréflé	1962	38	142-143
Commune sombre pâte fine		475	19	
	Jatte bord mouluré	116	9	144
	Jatte bord rentrant	263	8	145
	Jatte carénée	96	2	146

Tableau 4.

types classiques de sigillées. Les formes, de loin les plus nombreuses, sont les coupes à paroi oblique (42 % des vases) ; puis viennent les petites coupes hémisphériques (25,2 % des vases). Les assiettes du Service II (20 % des vases) existent en trois modules bien distincts. Les coupes proches du Service III sont, en fait, un compromis entre les Services II et III : la partie basse de la panse est conique au lieu d'être sphérique. Tout en restant très fréquentes, les autres formes sont bien moins nombreuses. Trois groupes de pâtes ont été isolés. Le plus important rassemble les coupes à paroi oblique, hémisphériques, proches du Service III, celles du Service II et les assiettes à bord oblique et du Service II. Le deuxième groupe, bien moins nombreux

(7 vases), est exclusivement composé de petites formes (Drag. 24, 27 et Service II). Le troisième groupe correspond, en fait, à un seul type : la coupe à paroi oblique à stries.

2. Les engobées représentent le deuxième groupe des productions locales, par ordre d'importance. Elles sont la réminiscence gauloise de ces ateliers qui, parallèlement, produisent des vases d'inspiration romaine (les imitations de sigillée). Les jattes à bord rentrant sont le type le plus nombreux (33,8 % des formes). On peut observer une variante à stries, peu fréquente et très fragmentaire, qui correspond probablement à des formes plus anciennes. Les lagènes sont presque exclusivement de petite taille (il y a quelques modules

moyens mais aucun grand module) et sont peu fréquentes. D'autres formes ont été rattachées à cette production comme les petites cruches à cupule, les couvercles (deux modules bien distincts), et les lagènes à deux anses.

3. Les parois fines viennent encore compléter la typologie des productions locales. Le vase ovoïde caréné, à panse décorée de guillochis (2 modules), est majoritaire. Les imitations de gobelets d'Aco ainsi que les petits vases globulaires font, sans doute, partie du niveau d'occupation de la réserve.

4. Les céramiques peintes sont presque exclusivement des bols dits "de Roanne", à décors géométriques, le plus souvent d'échelles. Les autres décors sont peu employés, certains même, une seule fois (Pl. VII, n° 86, 90, 92).

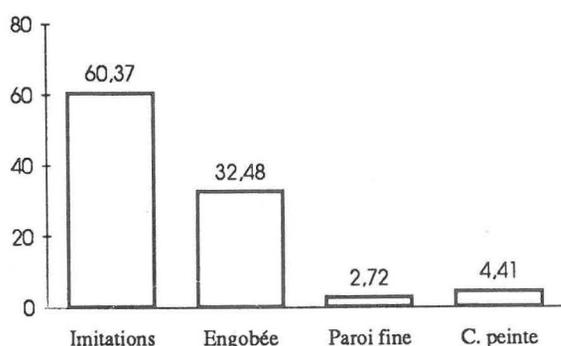


Figure 5 - Histogramme des diverses céramiques fines des ateliers de Saint-Romain-en-Gal (calcul sur les vases).

b. Les céramiques communes.

1. La commune claire représente 46,76 % de la commune (calcul sur les vases).

La provenance de ces céramiques à pâte calcaire, cuites en mode A, semble une évidence, le complexe des ateliers de Saint-Romain-en-Gal étant réputé pour ce type de production¹¹. On peut séparer ces vases en trois ensembles :

- les petites cruches (très nombreuses) dont certaines ont des formes communes aux céramiques engobées (petite cruche à cupule, petite lagène) ;
- les cruches, pichets et ovoïdes plus connus que sont les cruches à lèvre moulurée, chanfreinée, à goitre, les Halt. 50 et 62 ;
- les communes claire lissées présentant une surface affinée, lustrée par des lissages verticaux. Ce dernier groupe caractéristique semble reprendre la technique de préparation de surface des vases engobés. Les fonds surbaissés sur un pied annulaire évoquent encore cette catégorie des engobées.

L'éventail des formes des communes claires est composé à 93 % de vases à liquide, les pots ovoïdes inspirés des Halt. 62 constituant les 7 % restants.

2. Les communes sombres noires représentent 52,23 % de la céramique commune (calcul sur les vases).

Cuites en mode B elles sont, elles aussi, attestées en séries nombreuses et répétitives. Elles se divisent en trois groupes de pâtes : pâte siliceuse grossière, pâte siliceuse plus fine, très micacée et souvent à surface lissée et pâte à base de kaolin (exclusivement les béc tréflés). Le groupe des pâtes plutôt grossières est important, les formes sont toutes bien connues, à l'exception, peut-être, de ces 4 couvercles bivalents (Pl. XI, n° 131). Pour chaque type, on peut avoir des variations dimensionnelles considérables. Par exemple, les n° 132 et 133 constituent les tailles extrêmes des ovoïdes côtelés. Ce phénomène se répète pour les marmites, les couvercles, les plats, les ovoïdes carénés. Le n° 139, attesté en 5 exemplaires, reprend exactement la morphologie des grands *dolia*, dans une échelle beaucoup plus raisonnable. L'argile utilisée (brun-rouge, assez grossière) renforce encore la ressemblance. Le groupe des pâtes siliceuses plus fines est beaucoup plus restreint et ne concerne que des vases ouverts. Ce groupe est moins important que le précédent (2,2 % des vases en commune sombre). L'allure des vases rappelle les céramiques fines indigènes -jatte à profil en "S", jatte à bord rentrant- et son système décoratif de lissages renforce cette similitude. Le dernier groupe de pâte est encore moins varié, quoique plus nombreux (4,4 % des vases en commune sombre). Cette argile à base de kaolin est uniquement employée pour les cruches à bec tréflé que l'on peut aisément diviser en trois modules de taille.

Ces groupes de pâtes correspondent-ils à des différences d'ateliers, de provenances ? Le cas des cruches à bec tréflé semble assez particulier.

4. Autres.

a. Les lampes n'ont pas été classées avec les céramiques culinaires. Avec 240 lampes (1352 tessons) -estimation minimum- notre réserve constitue un bon échantillonnage de ce qui était en usage à l'époque de Claude¹². Le type à bec triangulaire prédomine avec 98 lampes, viennent ensuite les types à bec en ogive (82 lampes), à bec rond (47 lampes) et trois lampes à pédoncule central. On suppose que nous avons là un ensemble provenant bien du même atelier. En effet, les décors des lampes se retrouvent en séries. Par exemple, l'amour puni est répété 12 fois sur des lampes à bec triangulaire. La petite coquille et l'oiseau picorant sont représentés, chacun, 23 fois sur les lampes à bec en ogive. Les lampes issues d'un seul et même moule sont nombreuses et nous avons même le cas de médaillons surmoulés côtoyant ceux qui ont servi de modèles. Par exemple, les 23 décors d'oiseau picorant sont surmoulés 7 fois. Si, parallèlement à leurs productions spécifiques, la majorité des ateliers céramiques fabrique des lampes, il semblerait alors logique qu'elles

11 A. CANAL S. TOURRENC, Les ateliers de potiers trouvés à Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 4, 1979, p. 85-94.

12 Ce lot a fait l'objet de travaux universitaires portant sur les lampes viennoises : F. TRIAL, Les lampes en terre cuite des fouilles récentes de Vienne antique, Mémoire de Maîtrise, dactylographié, Université de Paris I, 1988 ; F. TRIAL, Les lampes en terre cuite de Vienne, étude stratigraphique et méthodologique. Mémoire de DEA, Université de Paris I, 1989.

proviennent des ateliers locaux prospères et dynamiques.

b. Des objets en bois tourné faisaient également partie de notre stock : deux demi-sphères reliées entre elles par un petit axe circulaire de 2 cm de large, l'ensemble faisant à peu près 12 cm de long (Fig. 6). La fonction de ces boules est très controversée, certains parlent d'élément de gréement, d'autres de bobines, d'autres de yoyo. Comme aucune des interprétations proposées ne convient à notre ensemble de céramiques domestiques, nous les interprétons comme des pilons. En effet, la proximité de ces objets en bois avec les mortiers peut nous laisser envisager un lien entre les deux objets.

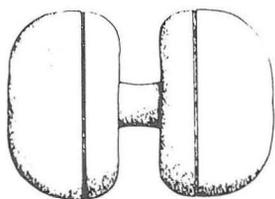


Figure 6 - Doubles boules en bois. (Ech. 1/3)
Tous les exemplaires sont identiques : même fines stries sur les boules, même technique de tournage et même essence de bois (il s'agit d'un bois dur à fibres fines et serrées). Grâce au poids moyen des trois exemplaires complets, nous avons comptabilisé 12 doubles boules de ce type.

Toutes ces séries répétitives de matériel bien standardisé sont à étudier :

- Des modules peuvent être établis, comme on peut le faire à partir d'un matériel d'atelier.
- La question des capacités des vases peut aussi être abordée.
- La corrélation de certaines formes entre elles apparaît ici assez simple à démontrer (couverts et vases coordonnés ou bien, forme identique pour techniques différentes).

III. INTERPRÉTATION DU SITE

Il ne s'agit, en aucun cas, d'un dépôt de potier. Les productions exogènes, sigillées et parois fines de La Butte, témoignent que nous sommes dans un contexte commercial. Un intermédiaire, négociant (?) a déjà organisé le stock. Par exemple, les sigillées ont été retrouvées réparties sur deux zones de la réserve, les Hermet 18 séparés du reste des céramiques rutènes.

Donc contexte commercial, bien sûr, mais sommes-nous en présence d'un commerce "de gros" ou bien d'une arrière-boutique d'un comptoir de vente ? L'une et l'autre des hypothèses ne sont d'ailleurs pas contradictoires.

IV. IMPORTANCE DE CE LOT, CONCLUSION

Localement, cet ensemble présente un intérêt majeur. Il reflète l'importance des ateliers de Saint-Romain-en-Gal qui constituent la grosse proportion des vases répertoriés. La proximité des ateliers n'est pas la seule explication à cette ampleur. Tout concourt à donner une vision assez forte du dynamisme et des capacités du complexe des officines locales : les produits proposés à la vente sont d'excellente qualité ; les séries révèlent une standardisation poussée, les types et les techniques sont très nombreux, certaines formes sont reprises d'une catégorie céramique à une autre.

Logiquement, les sites de consommation doivent refléter cet échantillonnage céramique. Même si cette réserve ne diffuse pas directement sur le marché local, sa composition donne un instantané précis de ce qui circulait alors. Il semble alors essentiel d'établir une comparaison avec les sites de consommation locaux. Y-a-t-il corrélation exacte entre les pots vendus et ceux qui se retrouvent dans les niveaux archéologiques. Quelle est la part du matériel typiquement claudien (faciès réserve) dans la batterie de cuisine idéale de la ménagère à l'époque de Claude ?

L'importante question de la chronologie est primordiale. Certaines formes qui, jusqu'à présent, étaient considérées comme anachroniques se retrouvent confrontées ici. Ces types, de datation précoce (mortiers à lèvre en bandeau, marmites tripodes, jattes carénées en commune sombre, pots ovoïdes striés en paroi fine siliceuse) font bien partie de la réserve. Ce ne sont pas des vases fragmentaires présents en un seul exemplaire. Doit-on les considérer comme des "rossignols" que le marchand n'a pas réussi à écouler ou bien sont-ils encore produits, leur fabrication se poursuivant encore parallèlement à celles de formes bien plus récentes. Quelle que soit la réponse, on est embarrassé : ces vases dits "précoces" étaient proposés à la vente au même titre que les autres plus récents et se retrouvent alors rassemblés dans les niveaux archéologiques des sites de consommation.

On ne peut pas compter sur les allures ou les faciès pour donner une datation. Les vases à ombilic, les bouteilles et les communes sombres à pâte fine lissée évoquent des productions plus anciennes. L'étonnant maintenant, assez tardif, des imitations de sigillées de formes plutôt précoces (assiettes et coupes du Service II) va dans le même sens.

En conclusion, et quelles que soient les orientations de travail, il reste que notre réserve stigmatise un phénomène majeur, déterminant, entre le moment où les vases sont fabriqués et celui où ils arrivent dans la maison du consommateur.



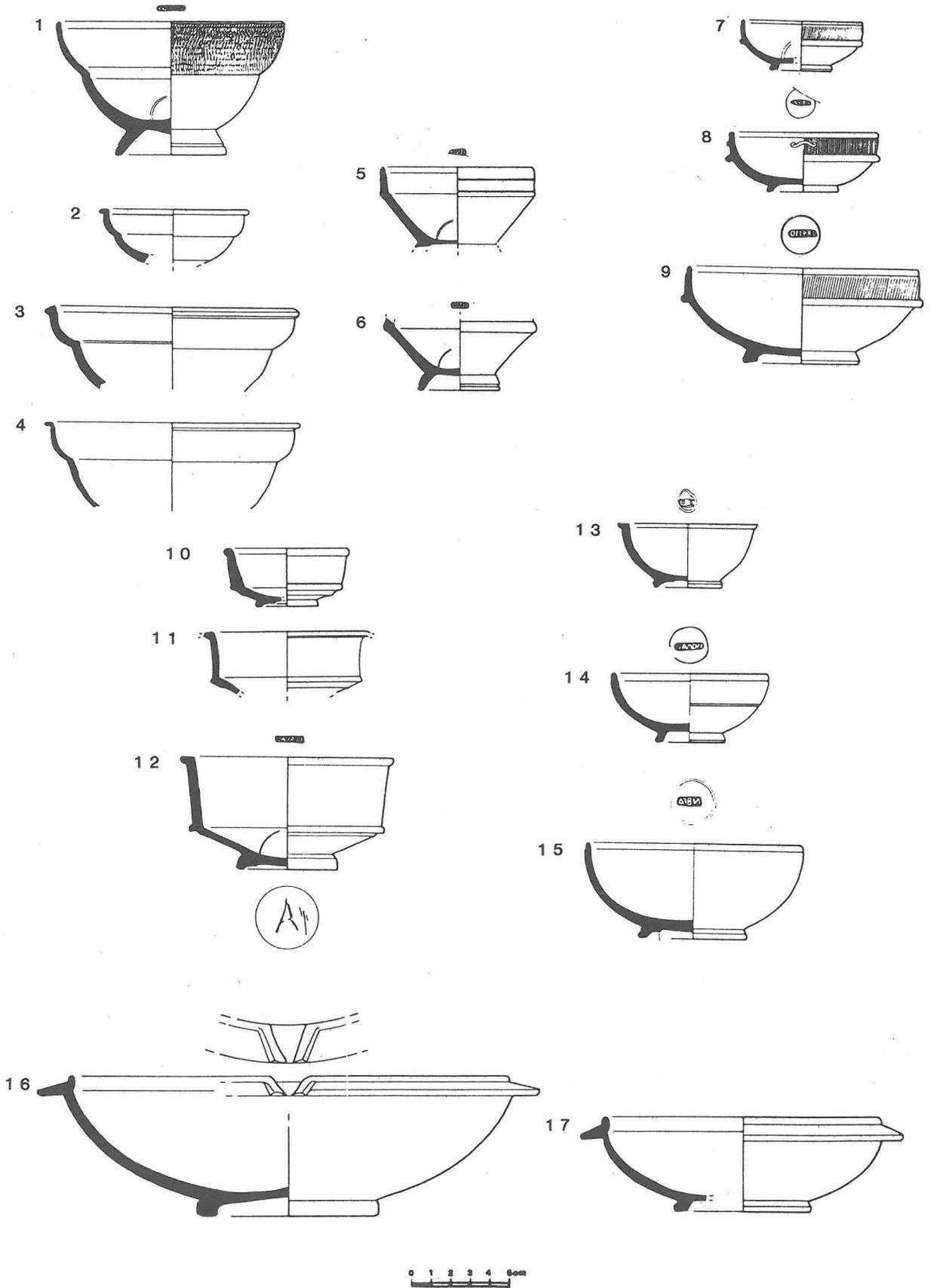


Planche I - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : sigillées de La Graufesenque.
 1 : Service III ; 2 à 4 : Drag. 27 ; 5 et 6 : Ritt. 5 ; 7 et 8 : Drag. 24/25 ; 10 à 12 : Ritt. 9 ; 13 à 15 : Ritt. 8 ; 16 et 17 : Ritt. 12.

UNE RÉSERVE DE CÉRAMIQUES DE L'ÉPOQUE DE CLAUDE À VIENNE

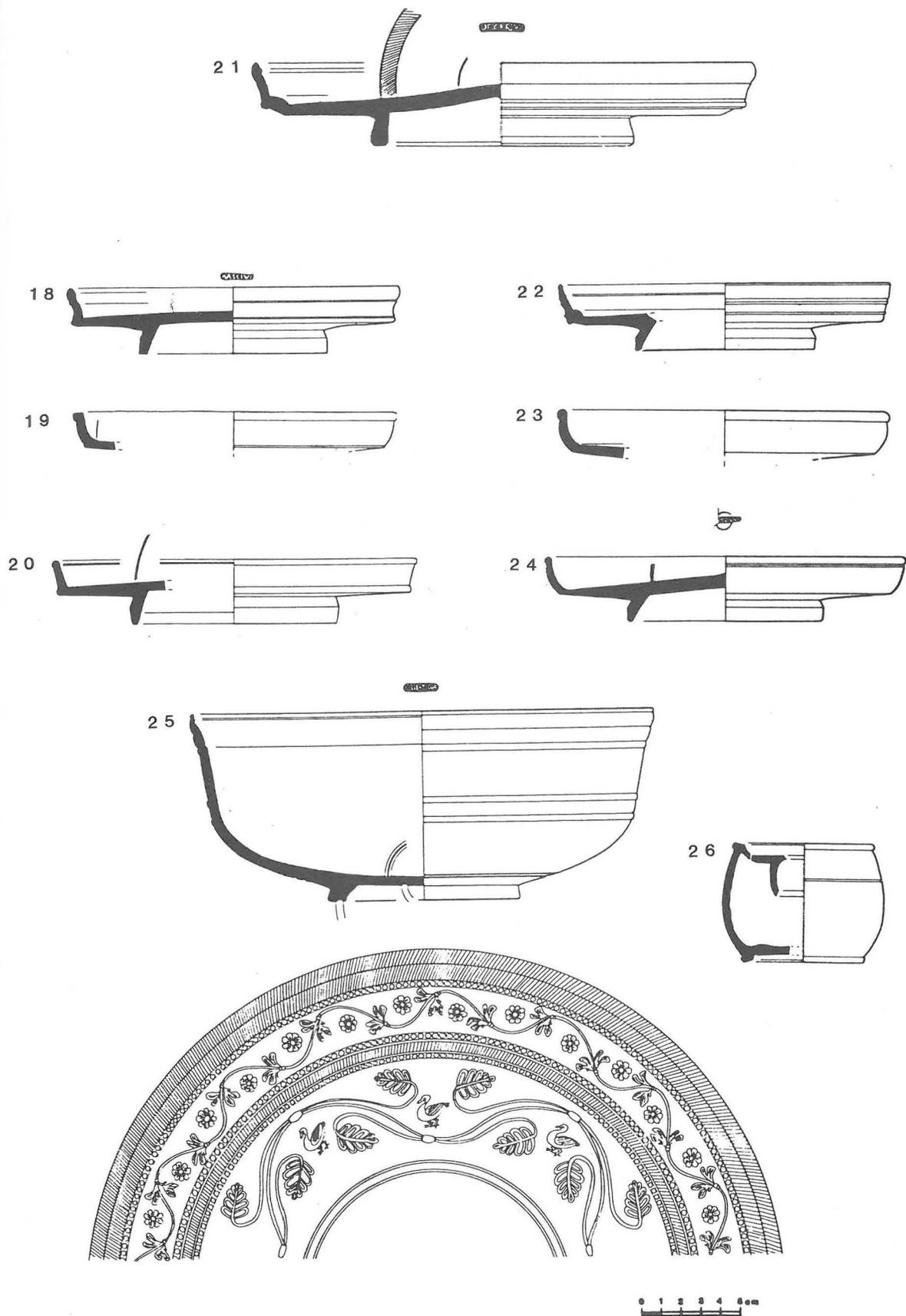


Planche II - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : sigillées de La Graufesenque.
 18 : Drag. 17a ; 19 : Ritt. 1 ; 20 : Drag. 17b ; 21 et 22 : Drag. 15/17 ; 23 et 24 : Drag. 18 ; 25 : Drag. 29 ; 26 : Herm. 18.

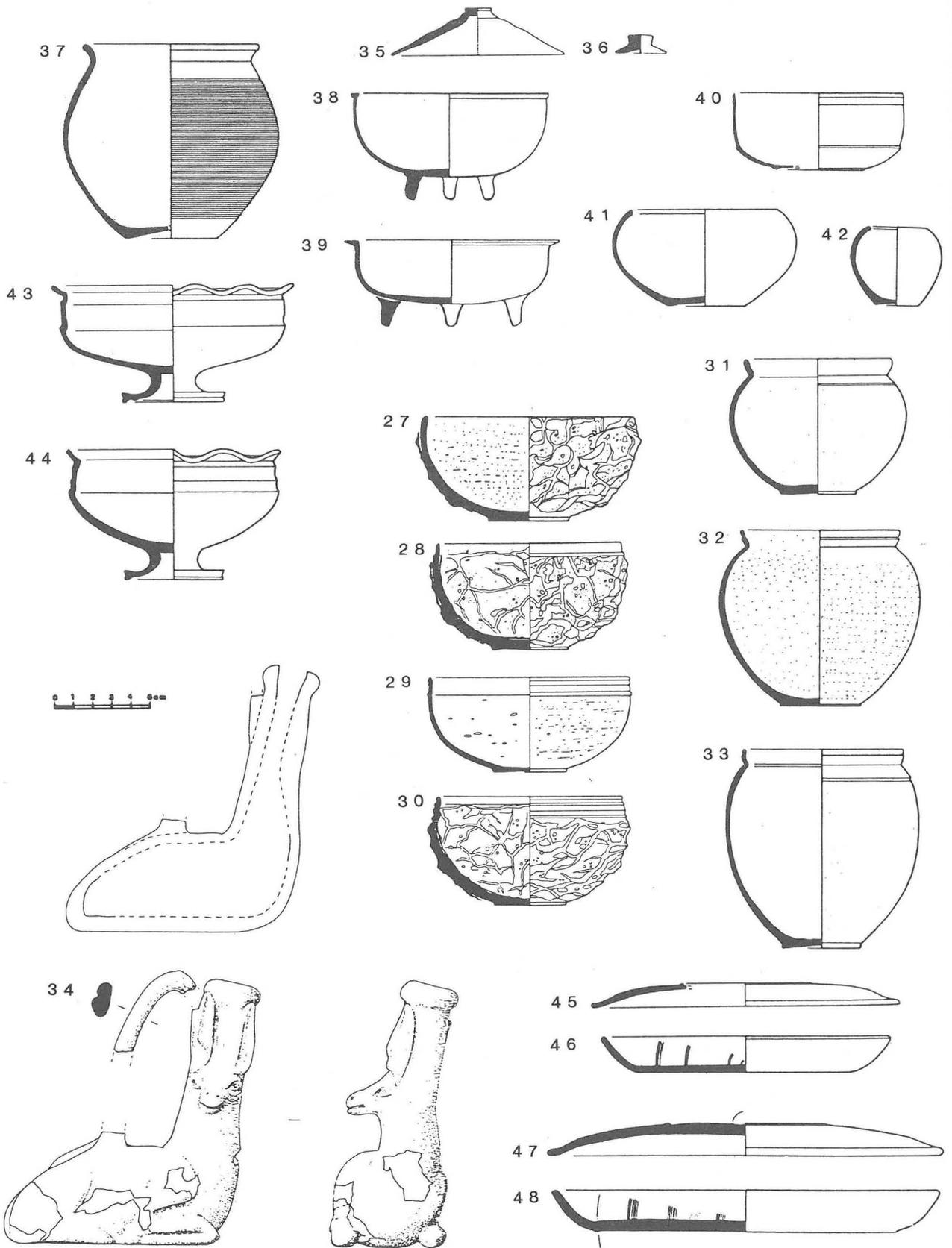


Planche III - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude.
Atelier lyonnais de La Butte : coupes (27 à 30) ; formes hautes (31 à 33).

Plombifère du centre de La Gaule : vase zoomorphe (34).

Perois fines diverses : petit couvercle en argile calcaire (35) ; petit couvercle en argile non calcaire (36) ; pot globulaire strié (37) ; coupe tripode (38 et 39) ; coupe en coquille d'œuf (40) ; petits pots à panse renflée (41 et 42) ; brûle-parfum (43 et 44).

Vernis rouge pompéien : couvercle (45 et 47) ; plat (46 et 48).

UNE RÉSERVE DE CÉRAMIQUES DE L'ÉPOQUE DE CLAUDE À VIENNE

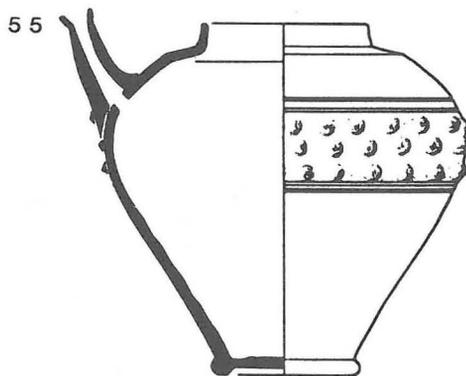
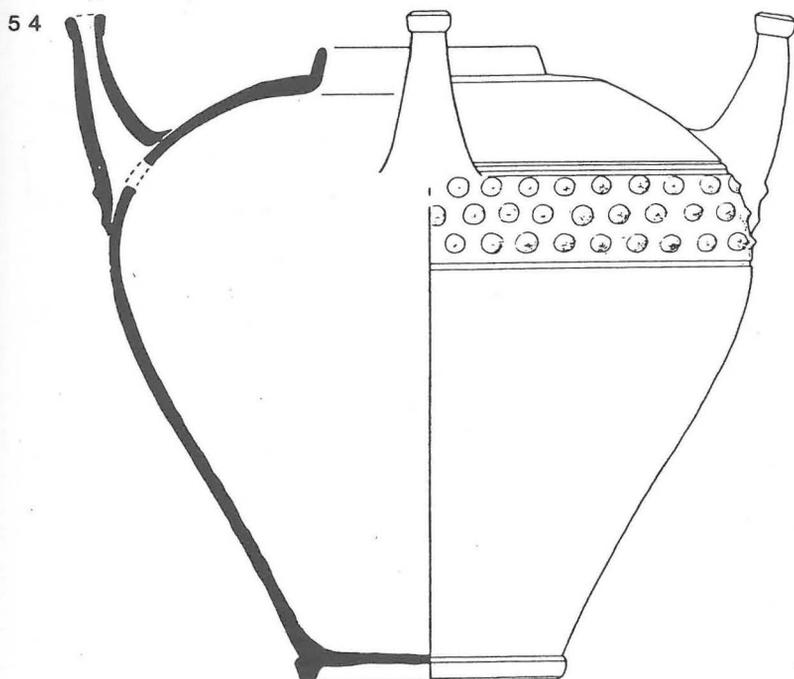
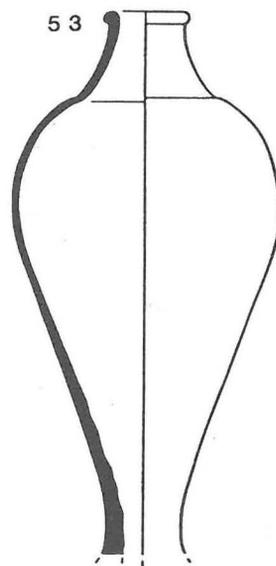
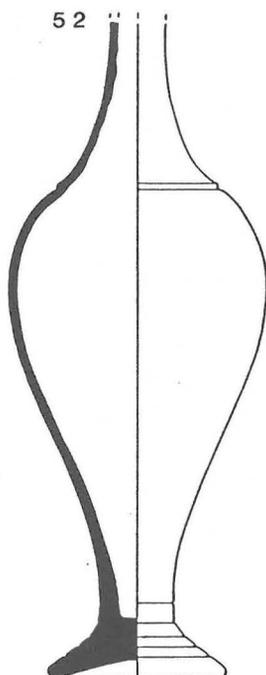
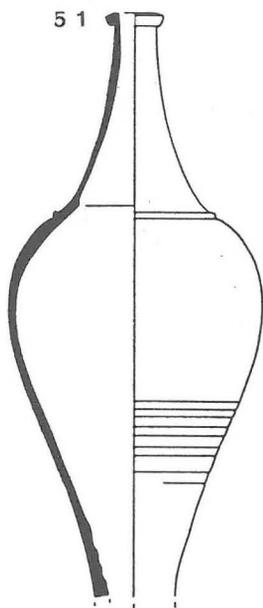
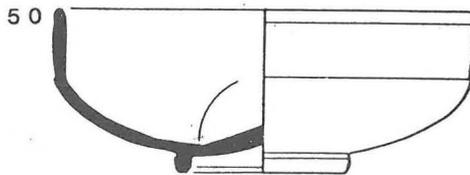
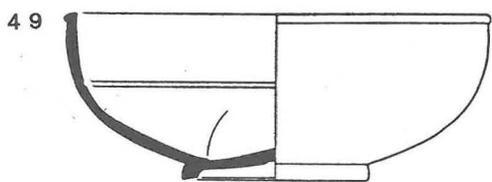


Planche IV - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : productions non identifiées.
 Vernis argileux non grésé : bols à ombilic (49 et 50) ; bouteilles (51 à 53).
 Céramique non calcaire cuite en mode B : vases à picots (54 et 55).

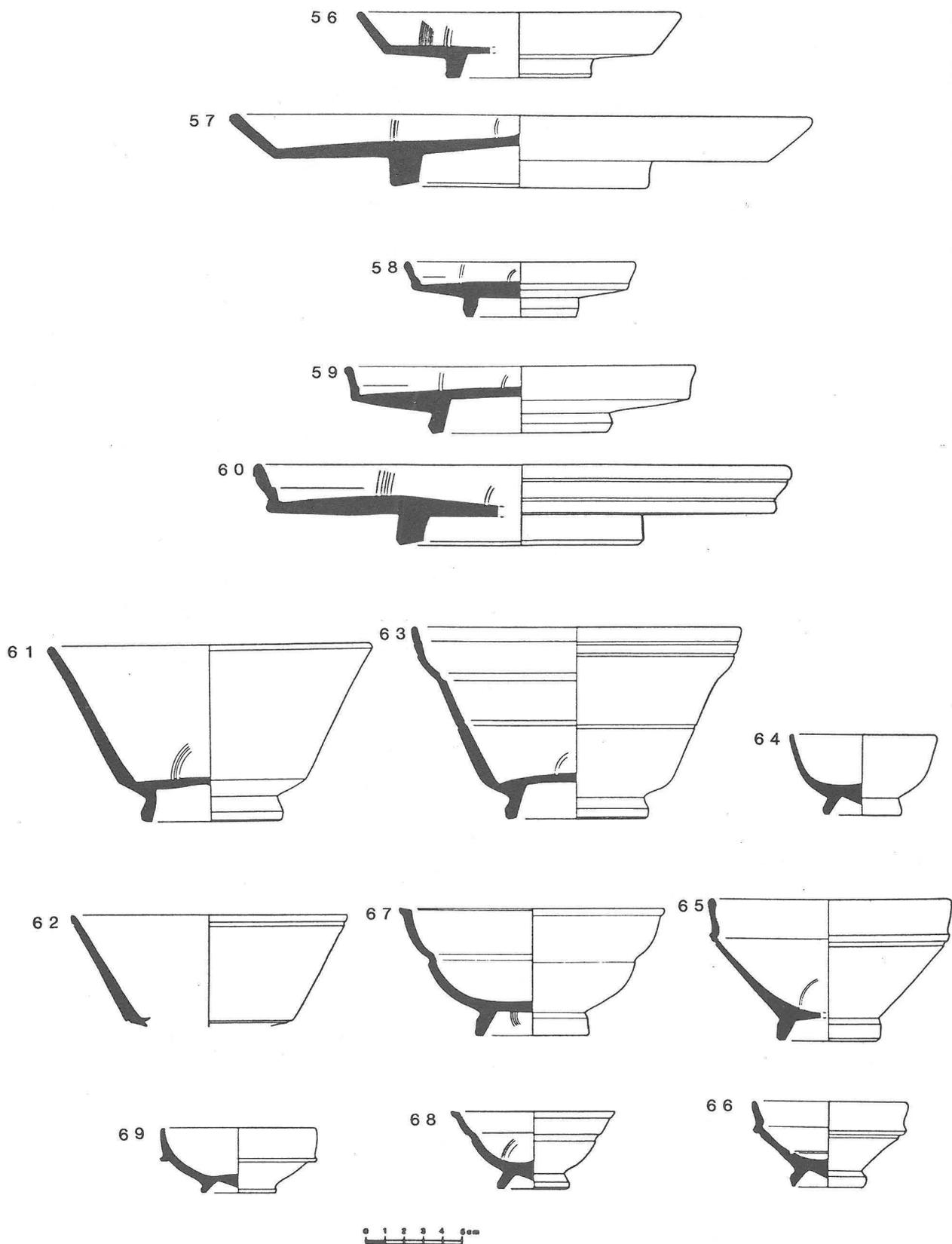


Planche V - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
 Imitations de sigillées : assiettes à bord oblique (56 et 57) ; assiettes du Service II (58 à 60) ; coupe à paroi oblique (61) ;
 coupe à paroi oblique et à stries (62) ; coupe proche du Service III (63) ; coupe hémisphérique (64) ;
 coupes du service II (65 et 66) ; Drag. 27 (67 et 68) ; Drag. 24/25 (69).

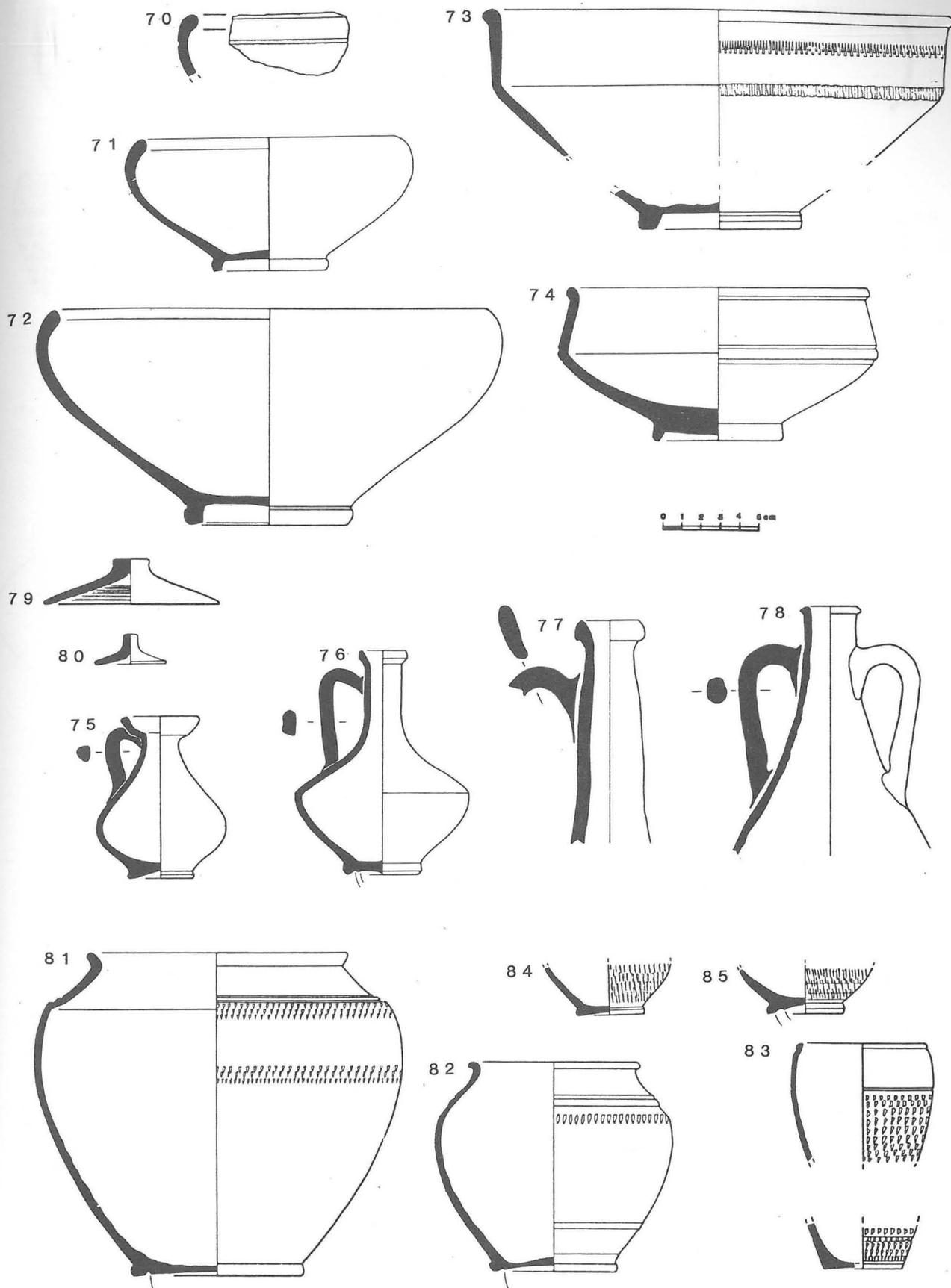


Planche VI - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
 Céramiques engobées : jattes à bord rentrant (70 à 72) ; jattes carénées (73 et 74) ; cruche à cupule (75) ; petite lagène (76) ;
 lagène (77) ; lagène à deux anses (78) ; couvercles (79 et 80).
 Vases à parois fines : ovoïdes carénés (81 et 82) ; gobelet d'Aco (83) ; gobelets (84 et 85).

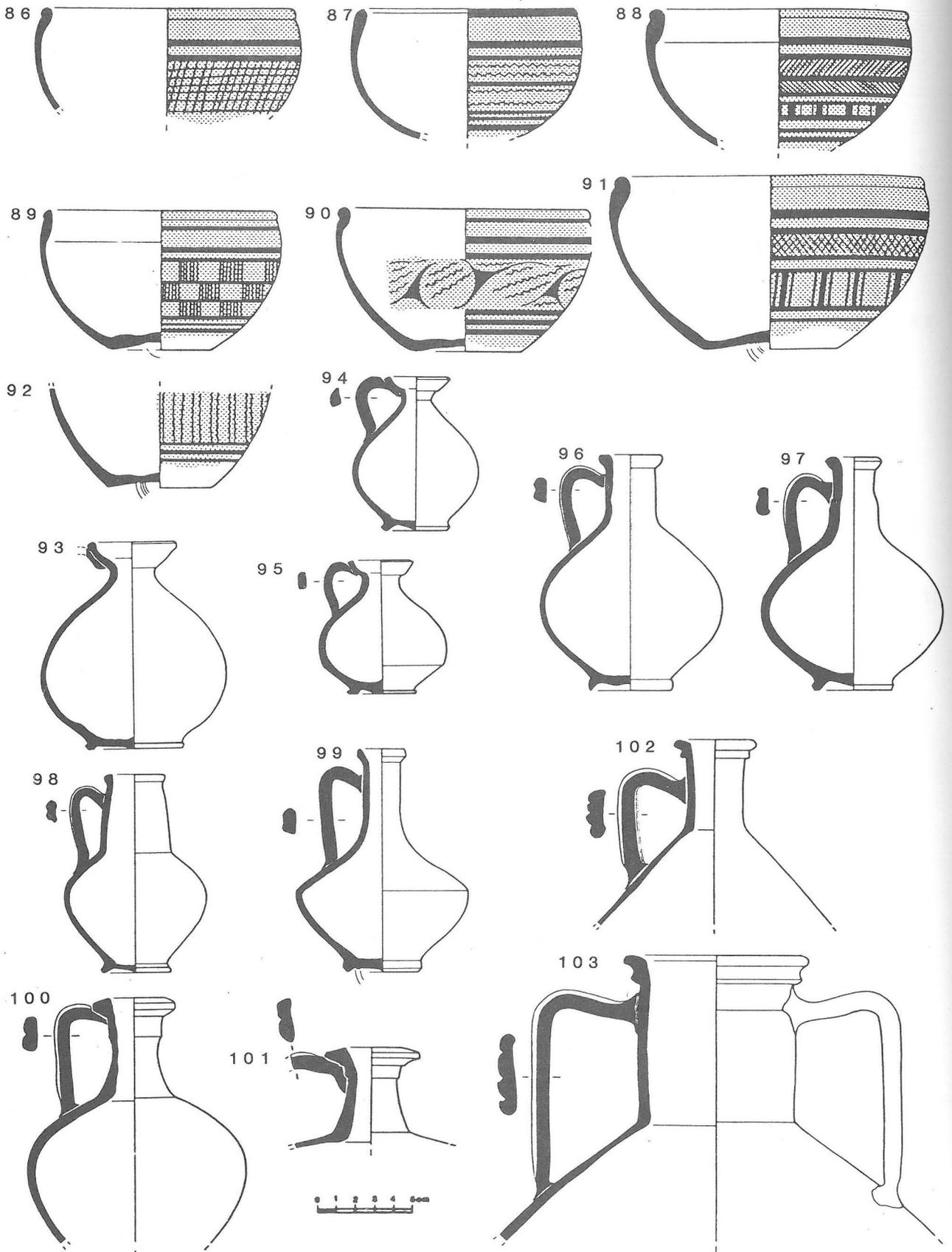


Planche VII - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.

Céramiques peintes : bols (86 à 92).

Communes claires : petites cruches à cupule (93 à 95) ; petites cruches à lèvre ourlée (96 et 97) ;
petite cruche à col tronconique (98) ; petite lagène (99) ; cruche à lèvre chanfreinée (100 et 101) ;
lèvres moulurées, cruche et amphorette (102 et 103).

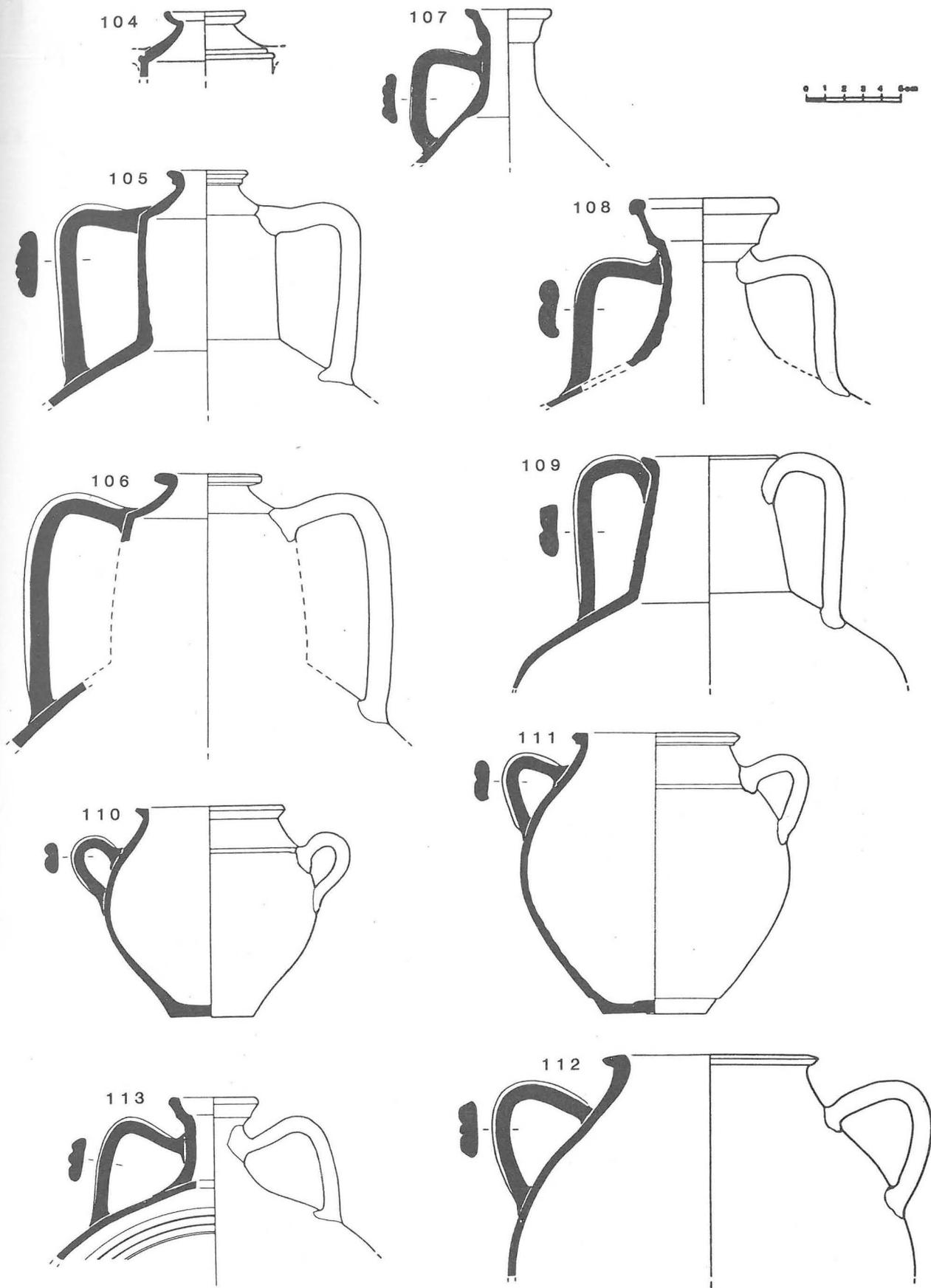


Planche VIII - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
Communes claires : cruches à goitre (104 à 106) ; cruches à cupule (107 et 108) ; Haltern 50 (109) ;
vases proches Haltern 62 (110 à 112) ; gourde (113).

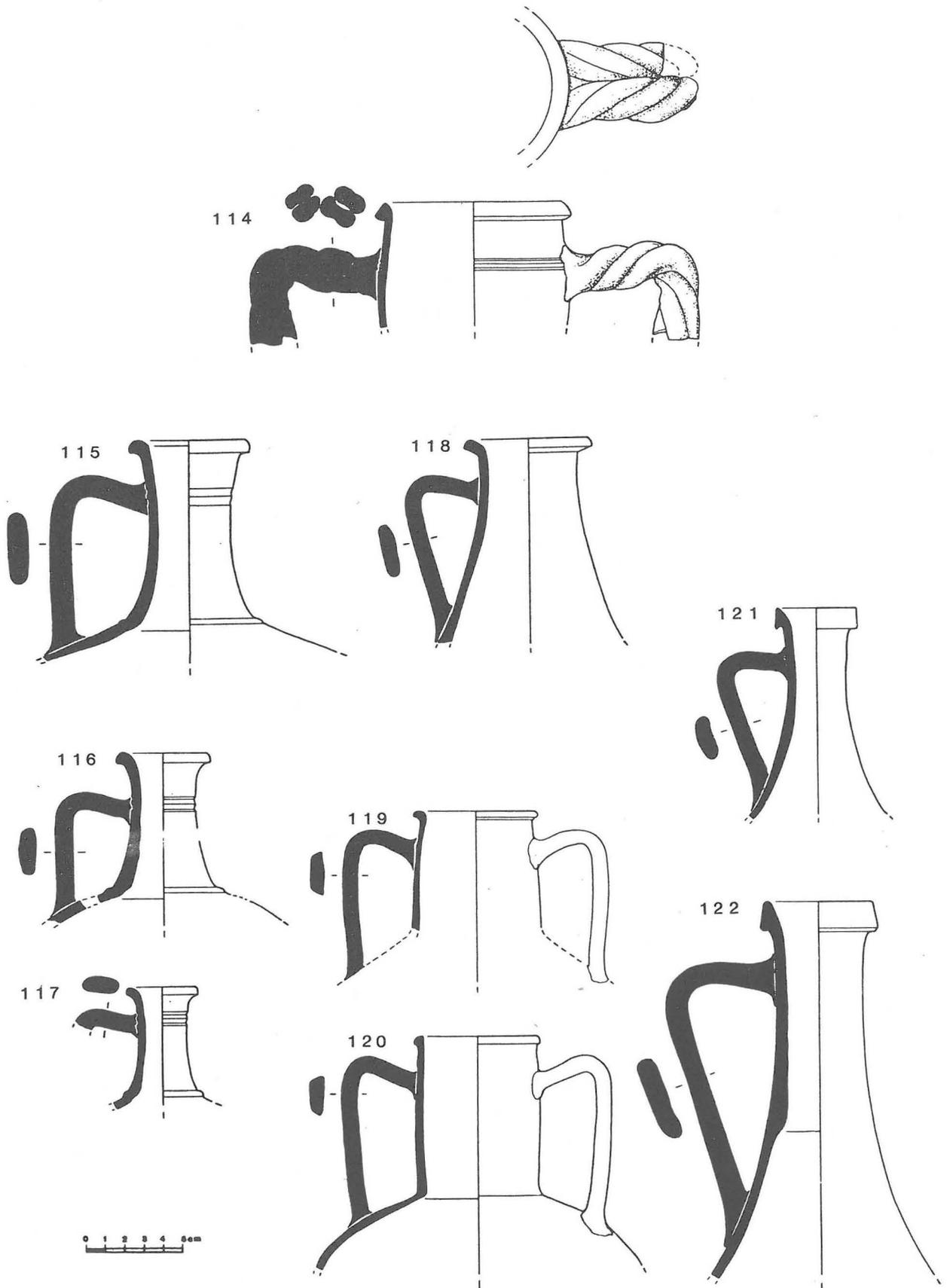


Planche IX - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
 Céramique commune claire : amphorette à anses torsadées (114).
 Commune claire lissée : cruches à col mouluré (115 à 117) ; cruche à col de lagène (118) ;
 pichets à deux anses (119 et 120) ; lagènes (121 et 122).

UNE RÉSERVE DE CÉRAMIQUES DE L'ÉPOQUE DE CLAUDE À VIENNE

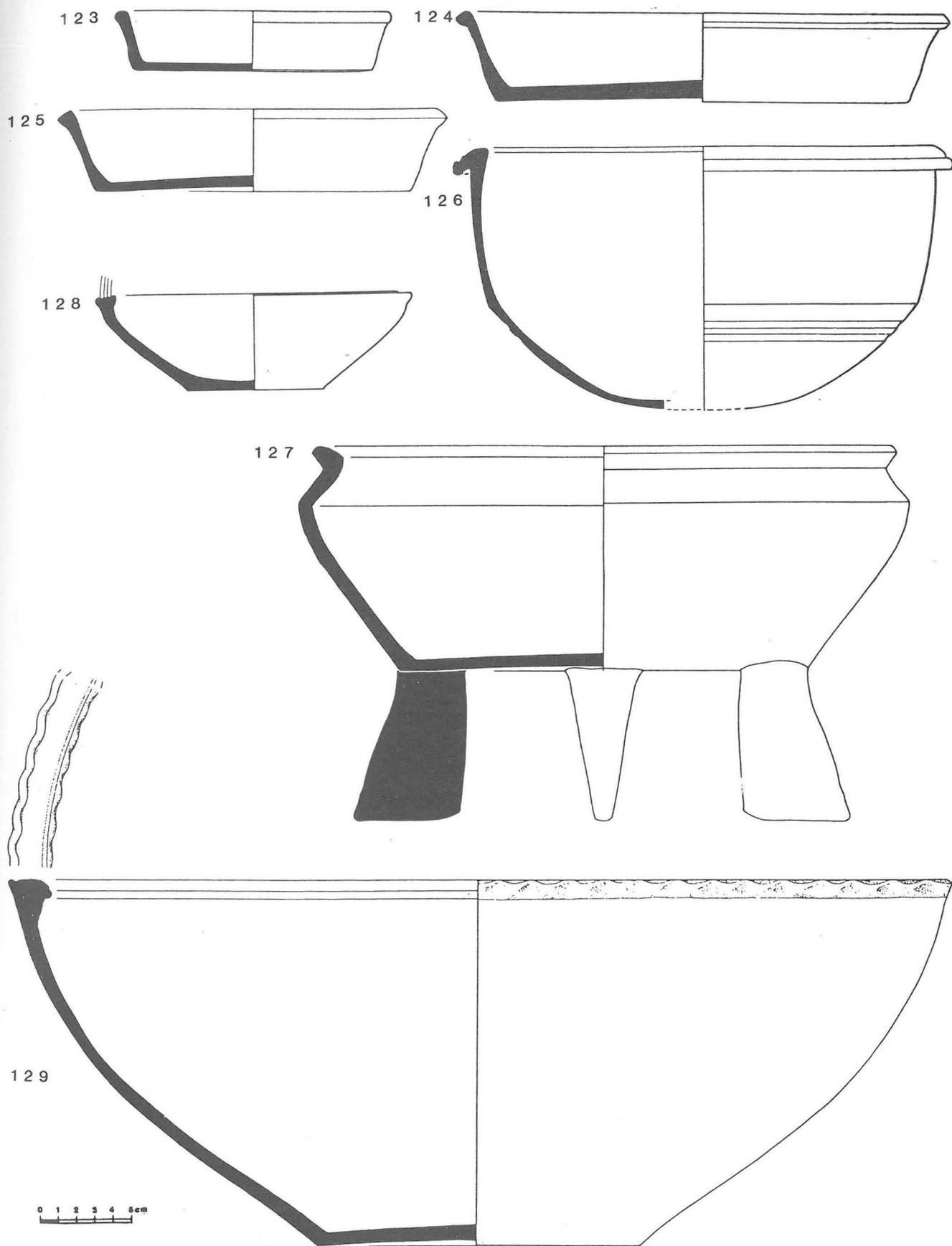


Planche X - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal. Communes sombres à pâte siliceuse grossière : plats (123 à 125) ; marmite proche Haltern 56 (126) ; marmite tripode (127) ; jatte à lèvre striée (128) ; jatte à lèvre ondulée (129).

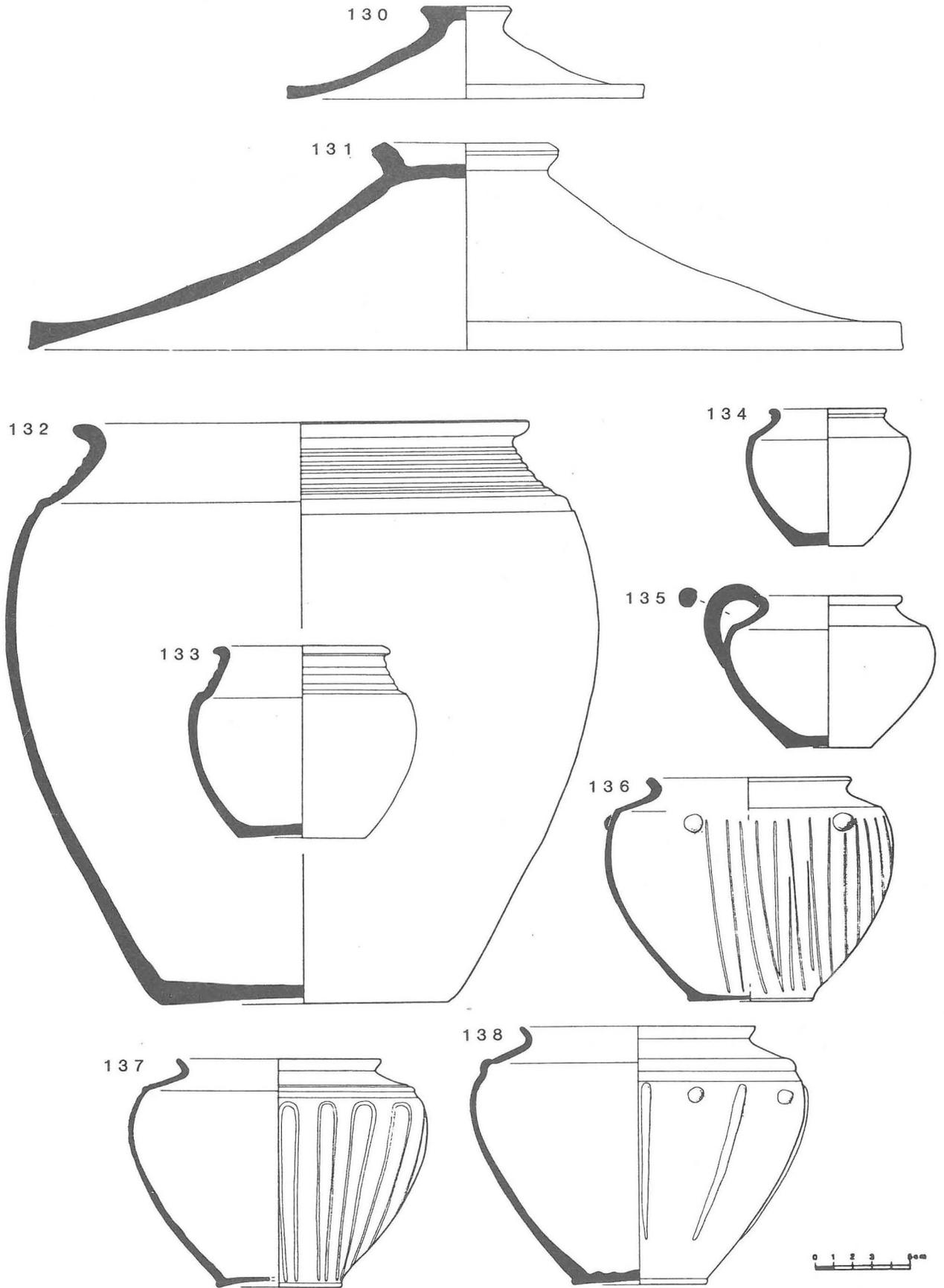


Planche XI - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
Communes sombres à pâte siliceuse grossière : couvercle (130) ; couvercle bivalent (131) ; ovoïdes à col côtelé (132 et 133) ;
ovoïdes carénés (134 à 138).

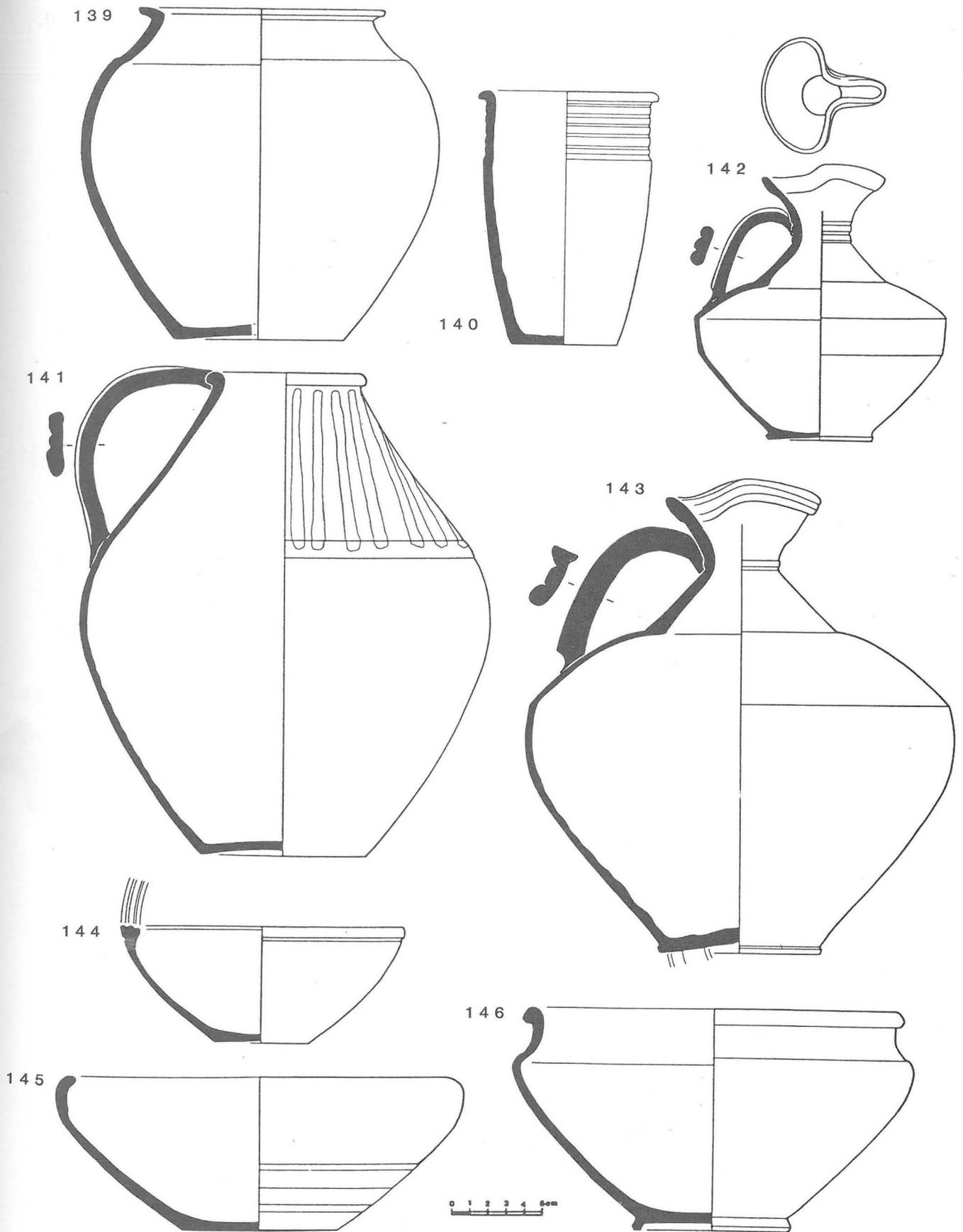


Planche XII - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : ateliers de Saint-Romain-en-Gal.
 Communes sombres à pâte siliceuse grossière : petit dolium (139) ; gobelet cylindrique (140) ; pichet (141).
 Communes sombres à pâte kaolinite : cruches à bec tréflé (142 et 143).
 Communes sombres à pâte fine : jatte à lèvres striées (144) ; jatte à bord rentrant (145) ; jatte carénée (146).

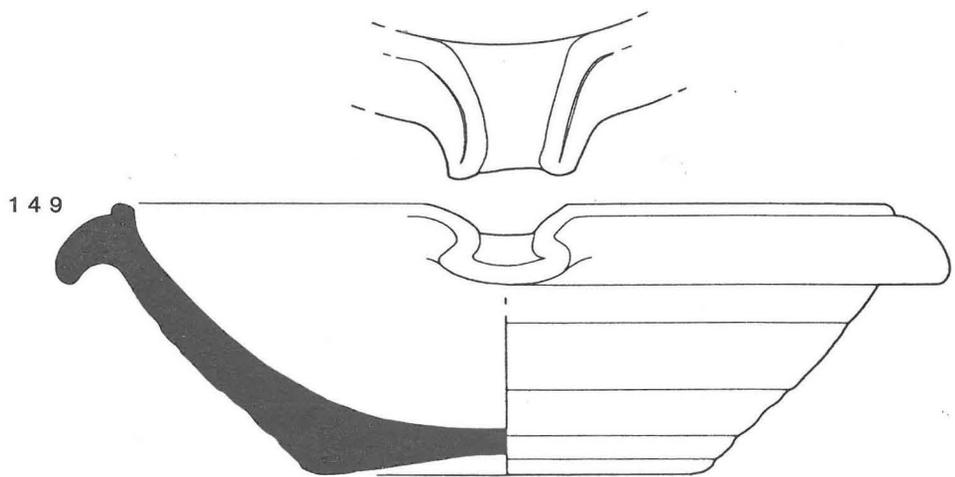
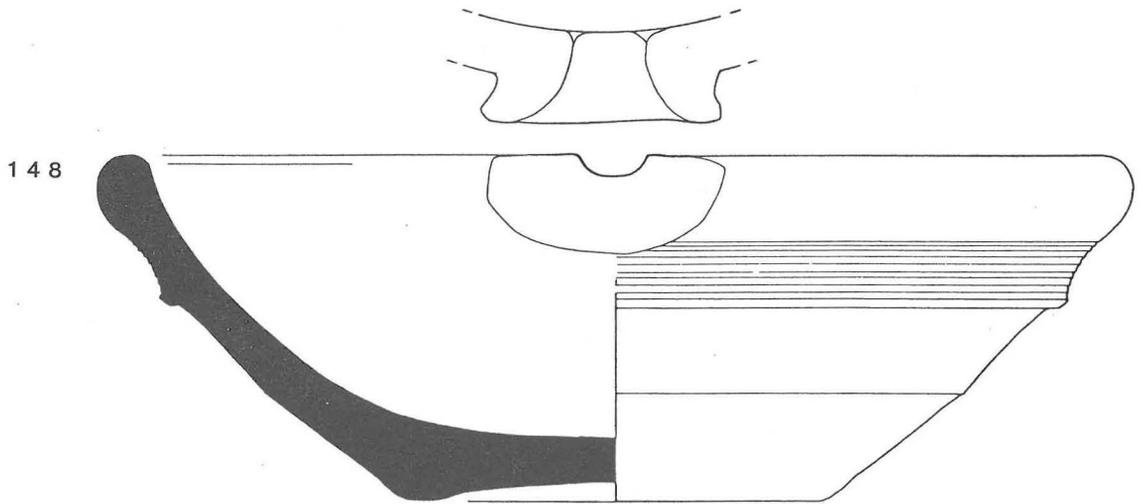
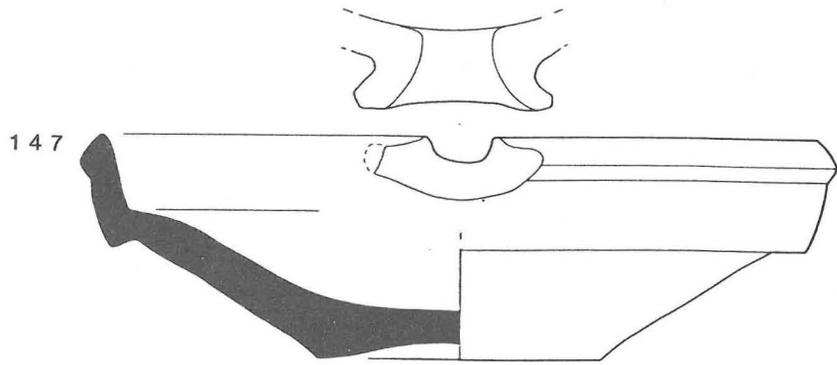


Planche XIII - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : production non identifiée.
Mortiers en pâte calcaire : lèvre en bandeau vertical (147) ; lèvre en bandeau oblique (148) ; lèvre à collerette (149).

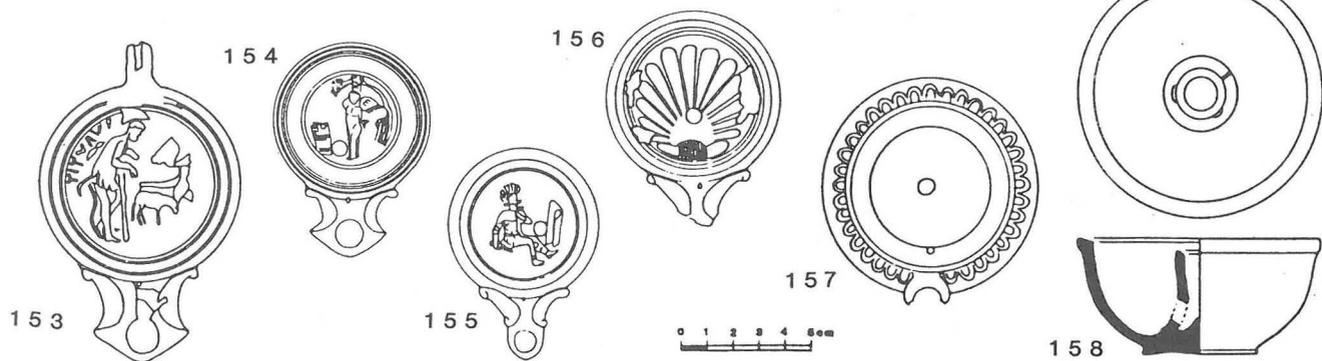
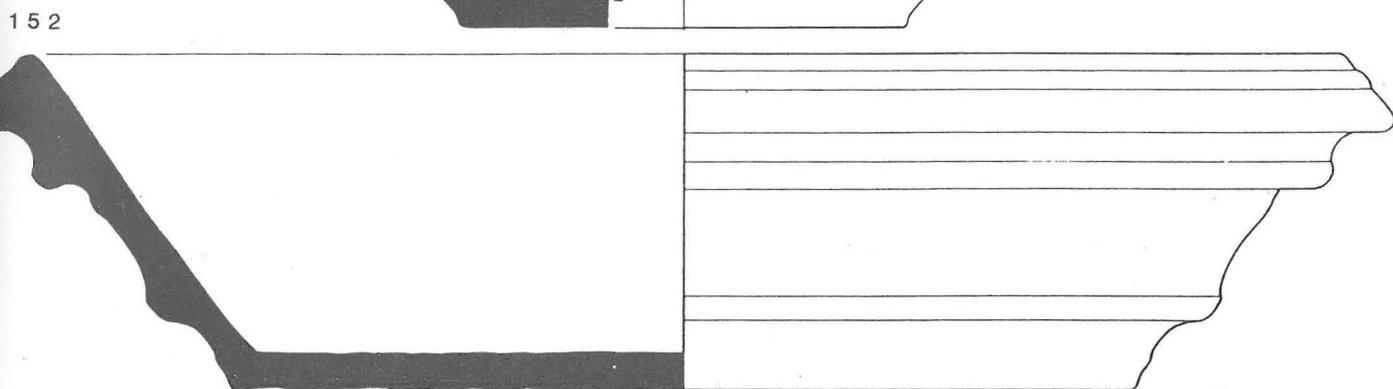
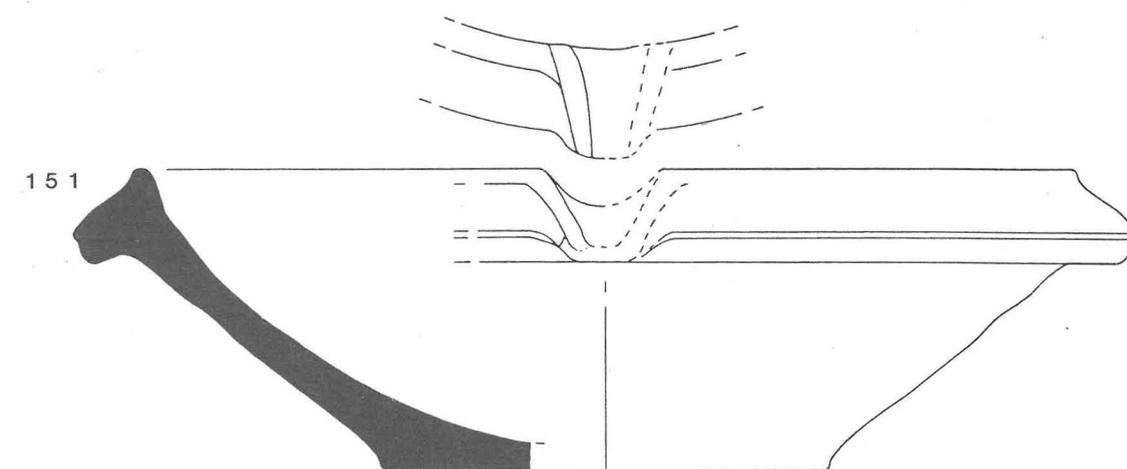
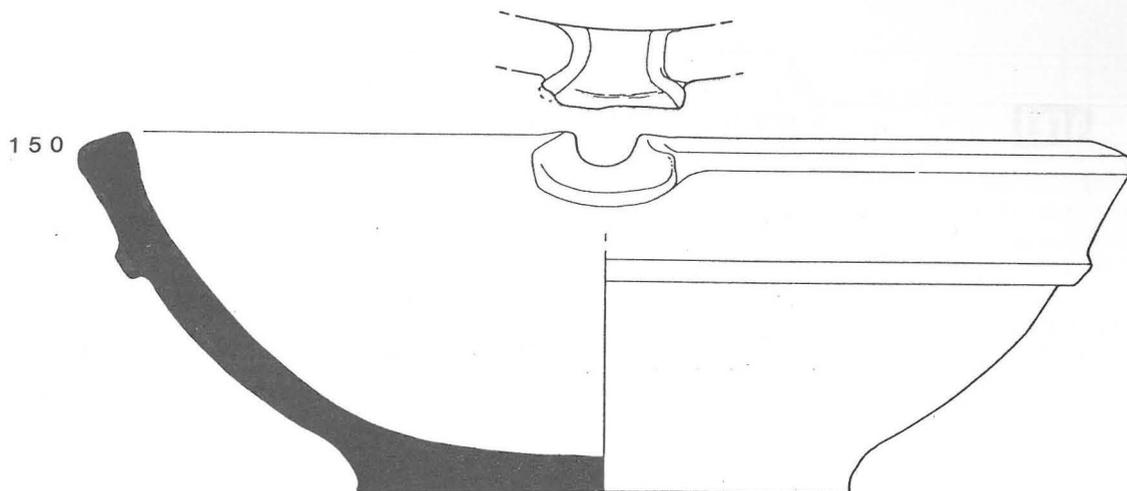


Planche XIV - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : production non identifiée.
 Mortiers à pâte siliceuse : lèvre en bandeau oblique (150) ; lèvre à collerette (151) ; grand bassin (152).
 Lampes : lampes à bec triangulaire (153 et 154) ; lampes à bec à volute (155 et 156) ; lampe à bec rond (157) ;
 lampe à pédoncule central (158).

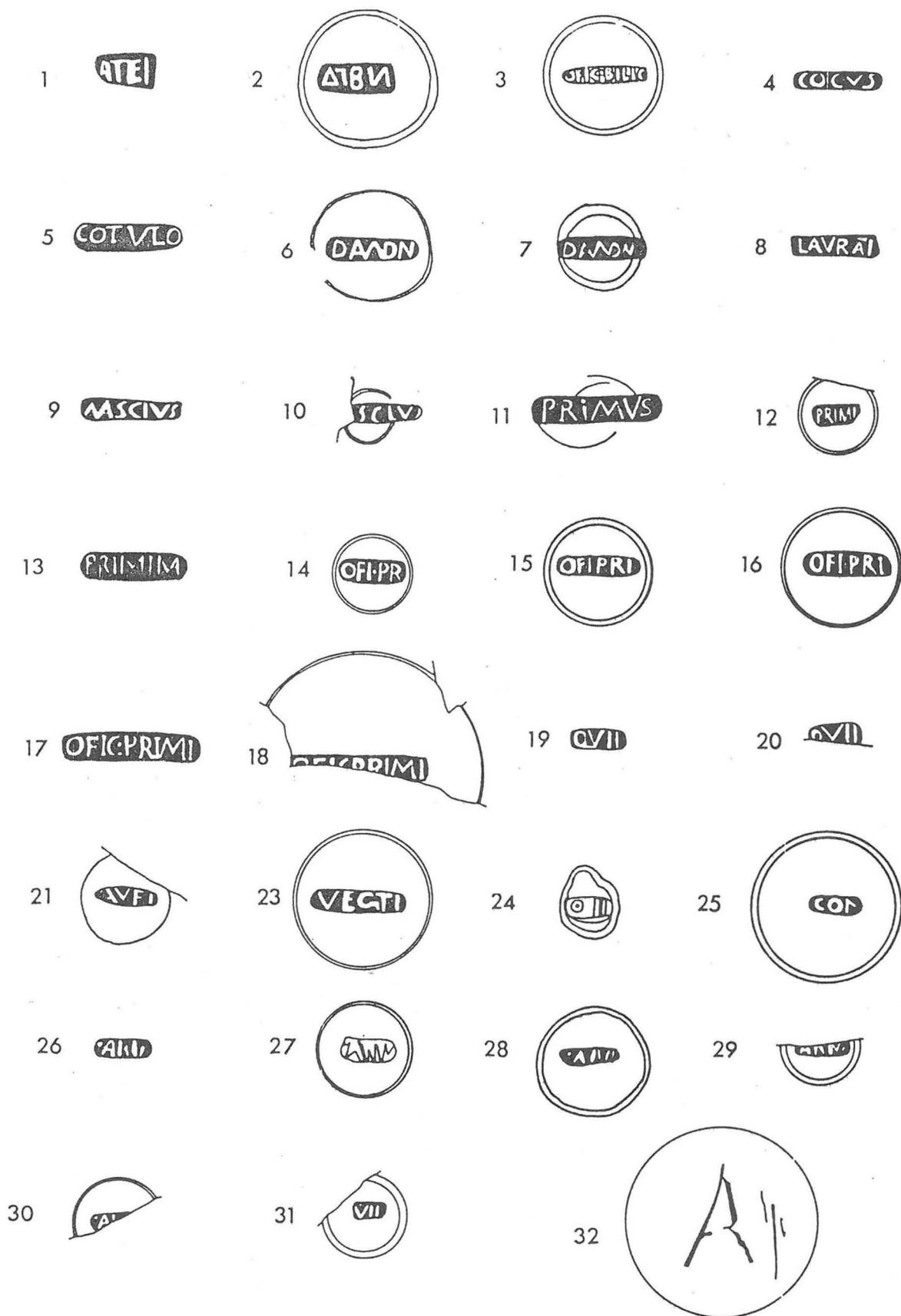


Planche XV - Vienne, réserve de céramiques de l'époque de Claude : estampilles sur sigillées (La Graufesenque).

DISCUSSION

Président de séance : D. LADURON

Armand DESBAT : Bravo pour cet exposé très complet. Il est toujours intéressant de trouver un dépôt de ce type qui nous donne un véritable instantané de ce qu'est la consommation dans une ville, beaucoup plus que tout autre type d'ensembles clos. Il bien évident que le tout premier problème que pose ce dépôt est celui de la chronologie car, si on avait trouvé nombre de ces vases dans des contextes de fouilles habituels, on aurait probablement abouti à une datation plus ancienne.

Par rapport aux productions locales, il est intéressant de voir perdurer, dans les ateliers d'imitations, un répertoire archaïque, ces fameuses coupes à bord oblique qui constituent une grosse part du dépôt et qui sont parmi les formes les plus précoces des ateliers locaux, dans la mesure où elles dérivent de prototypes arétiens ; on les trouve dès les années 30 av. et on peut constater qu'elles sont encore commercialisées en 40 apr. J.-C., ce qui va à l'encontre des typo-chronologies très fines que l'on voudrait faire sur ce type de matériel.

J'ajouterai cependant une petite remarque. De même que je pense qu'il ne faut pas appeler Drag. 33 ces coupes qui ont précédé, de loin, l'émergence de la forme Drag. 33, il ne faudrait pas appeler Ritt. 8 les petites coupes hémisphériques qui, elles, apparaissent à la même période et qui dérivent, aussi, de modèles beaucoup plus anciens.

Catherine GODARD : Les Drag. 33 sont une des seules formes qui présentent, dans la boutique, une variation un peu typologique. On a pu voir, dans les exemplaires présentés, des petites formes, peu nombreuses, qui sont d'une pâte un peu différente de la grosse série des Drag. 33. Ces petites formes sont beaucoup plus fines. Elles ont souvent un petit liseret sur le bord et c'est, visiblement, la chose la plus précoce, alors que les autres, d'imitation, sont vraiment standardisées ; dans ces exemplaires, on ne sent pas ces variantes.

Josep M. GURT I ESPARRAGUERA : Pour la sigillée à vernis noir, je peux vous dire qu'on a commencé à en identifier, surtout en Catalogne ; ce sont, sans doute, des productions sud-galliques.

Catherine GODARD : Des productions sud-galliques noires ?

Josep M. GURT I ESPARRAGUERA : Oui.

Jan Kees HAALBOS : Pourquoi des productions sud-galliques ?

Josep M. GURT I ESPARRAGUERA : Parce qu'on a fait des analyses. On peut dire aussi que, dans le seul atelier de sigillées hispaniques que nous avons identifié en Catalogne, nous avons aussi identifié une production à vernis noir.

Catherine GODARD : Je tiens vraiment à insister sur les productions noires de sigillées car on retrouve les mêmes formes qu'en sigillée rouge, avec les mêmes estampilles.

Robin SYMONDS : Pour ce qui est représenté sur la céramique à glaçure plombifère, j'ai d'abord pensé à une biche mais je ne connais pas de biches qui ait des oreilles si hautes !

Catherine GODARD : Je ne pense pas que cela soit un âne parce que la forme de l'animal est assez gracieuse. J'ai appelé cela biche mais, effectivement, l'interprétation peut rester ouverte. Pourquoi lui donner un nom précis ?

Jan Kees HAALBOS : Je voudrais connaître très exactement les arguments pour la datation de cet ensemble. D'autre part, s'agit-il d'un ensemble parfaitement clos ou d'ensembles divers qui ont fait l'objet d'une combinaison ?

Catherine GODARD : C'est un ensemble très clos. Toute la céramique qu'on a vue, pour les couches antérieures, appartient à un répertoire complètement différent (Dressel 1, parois fines précoces). On a ensuite un sol et, sur celui-ci, une épaisse couche d'incendie sur toute la surface de la fouille. Vient enfin une construction gallo-romaine qui a été épurée, au XVI^e s., par la construction de la maison. On a quelques contaminations de céramiques mais elles sont telles qu'on peut les évacuer sans problème. Le gros de la céramique gallo-romaine est cet ensemble claudien que l'on date par la sigillée, en particulier les Ritt. 12, ce type de Ritt. 12, dit claudien, avec la lèvre moulurée à l'intérieur.

Jan Kees HAALBOS : Pour moi, c'est un gros problème. On connaît bien et sûrement la forme Ritt. 12, datée par le castellum d'Hofheim ; mais quand est apparue la forme Ritt. 12 ? Je ne le sais pas ! En 25-30 ? Il faut l'étudier et c'est pour cette raison que je vous demande s'il y a des critères autres que céramologiques, par exemple les monnaies ou d'autres choses qui peuvent dater cet ensemble.

Catherine GODARD : Les monnaies, non. Elles sont plutôt plus anciennes. Mais la sigillée et même les céramiques communes participent de ce répertoire claudien. Toutes les formes sont très cohérentes entre elles.

Cathy SCHUCANY : J'ai travaillé sur un matériel qui provient d'une phase de destruction, datée par un incendie, en 69, cité dans un passage de Tacite ; c'est vraiment une date sûre pour la couche. Or le matériel, d'occupation, correspond tout à fait à ce que vous avez montré et la datation est néronienne ; il est clair qu'une couche d'occupation néronienne contient surtout du matériel de production claudienne. Il y a les mêmes types de sigillées (avec à peu près les mêmes pourcentages) et les mêmes types de mortiers, présents ensemble ! De plus, sous cette maison, il y en a une autre avec des phases tibérienne à claudienne. Pour les monnaies, dans un contexte néronien, il ne faut jamais attendre des monnaies de Néron ; on les trouve seulement à l'époque flavienne.

Je pense qu'il faut un peu revenir sur les datations, en particulier sur celles d'Hofheim. On dit toujours que c'est claudien mais on ne connaît pas le début ; à l'opposé, l'occupation est aussi néronienne et la destruction peut être liée aux événements de 69 !

Pour le problème de l'imitation du soit-disant Drag. 33, j'ai le même problème avec l'imitation du soit-disant Ritt. 12. J'ai des tessons dans les phases tibériennes qui sont des imitations ; mais ce sont peut-être des imitations d'un

type de la sigillée de l'Italie du Nord ? C'est vraiment très difficile et peut-être est-on à la limite de nos possibilités archéologiques.

Catherine GODARD : Pour les Ritt. 12, je crois effectivement que la datation de 40 est en train d'être revue par A. Verhnet. Il nous a signalé des types précoces.

Armand DESBAT : Je voudrais revenir sur cette question de chronologie. On commence à avoir beaucoup de contextes stratigraphiques, sur la région, et on a beaucoup débattu, ensemble, de la chronologie de ce dépôt, dans la mesure où il y a beaucoup de formes dont on pensait que la disparition se situait plus tôt. Les éléments les plus récents qui fournissent le terminus post quem sont ces Ritt. 12 qui, dans nos stratigraphies, n'ont pas l'air d'apparaître avant le milieu du 1^{er} s. D'autre part, ce sont les productions lyonnaises, en pâte calcaire, qui sont traditionnellement considérées comme étant Claude-Néron –on voit tout le passage, à Lyon, des productions augustéennes à pâte siliceuse à ces productions à pâte calcaire–. C'est donc l'élément le plus récent de ce dépôt. Alors, on peut remonter, pourquoi pas, en 20, l'apparition de ces productions à Lyon mais, à ce moment-là, cela va décaler toutes les chronologies. On ne peut pas, non plus, déplacer à chaque fois la "pile" trop rapidement parce que de nombreuses datations vont être remises en cause.

Josep M. GURT I ESPARRAGUERA : Vous avez dit que les monnaies sont datées des dix premières années de notre ère ?

Catherine GODARD : Oui, 10 apr. J.-C., à peu près.

Josep M. GURT I ESPARRAGUERA : Des monnaies augustéennes et des monnaies républicaines ?

Catherine GODARD : Je crois qu'il y a un as de Vienne ; les autres sont des monnaies de 10-13 apr.

* *
*